

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1094

3 mai 2008

SOMMAIRE

| | | | |
|---|-------|---|-------|
| Agricola-Lux S.à r.l. | 52495 | GSO Offshore Multicurrency Facility (Luxembourg) S.à r.l. | 52502 |
| Agrifonds S.à r.l. | 52496 | GSO Overseas Liquidity Facility (Luxembourg) S.à r.l. | 52471 |
| Alize 2006 | 52469 | Guerre JP S.à r.l. | 52512 |
| A.P.E.G Luxembourg S.à r.l. | 52509 | GUGA S.à r.l. | 52497 |
| Babel Services S.A. | 52500 | ID et Pains S.à r.l. | 52511 |
| Barwa Luxembourg S.à r.l. | 52502 | Immobilière de Roodt/Syre s.à.r.l. | 52467 |
| Beaumanoir S.A. | 52506 | Indau S.à r.l. | 52511 |
| Brunello Partners Luxembourg S.C.A. | 52471 | Independence Trans Europe Lines Navy 2001 S.A. | 52497 |
| Calux Holding S.A. | 52499 | Javac S.A. | 52496 |
| Candy Sàrl | 52508 | KBL European Private Bankers S.A. | 52470 |
| Château d'Urspelt, Famille F. Lodomez SA | 52496 | Lloyds TSB International Portfolio | 52505 |
| CitCor Franconia Privatisierung S.à r.l. | 52500 | LSF5 Buffalo Investments S.à.r.l. | 52506 |
| Cofinatrans S.A. | 52467 | Luxco Properties 10 Sàrl | 52467 |
| Compagnie Européenne de Support et d'Assistance au Management | 52466 | MAXimmo, s.à r.l. | 52498 |
| Compagnie Européenne de Support et d'Assistance au Management | 52466 | M.E.C. ImmoLux s.à.r.l. | 52495 |
| Cuisines Oestreicher s.à.r.l. | 52496 | Meubles Oestreicher S.à r.l. | 52498 |
| D. Carette S.A. | 52497 | Michael Sperber GmbH & Co.KG | 52466 |
| D.C.S. s.à r.l. | 52511 | Moebel Konzept AG | 52470 |
| den DEKKER GmbH | 52497 | Nea Sophia | 52499 |
| Farialima S.à r.l. | 52503 | New Star Global Property Management (Luxembourg Two) S.à r.l. | 52494 |
| Fenim Holding | 52495 | Octopussy S.A. | 52505 |
| Fenix Central European S.A. | 52468 | Patrimoine & Finance S.à r.l. | 52468 |
| F.G. Trans s.à r.l. | 52498 | Patrimoine & Finance S.à r.l. | 52466 |
| Fiesta S.A. | 52471 | Plafalux S.à.r.l. | 52498 |
| Gado S.à r.l. | 52469 | Reubescens S.à r.l. | 52503 |
| Global Investments S.A. | 52505 | Rideaux, Tapis Oestreicher s.à.r.l. | 52499 |
| Gnauti Sauton S.A. | 52499 | Sisal S.A. | 52467 |
| GSO Domestic Capital Funding (Luxembourg) S.à r.l. | 52494 | Svenska Handelsbanken S.A. | 52503 |
| GSO Luxembourg Offshore Funding S.à r.l. | 52470 | T.C.M. | 52495 |
| GSO Luxembourg Onshore Funding S.à r.l. | 52469 | Unden S.A. | 52504 |
| GSO Luxembourg Origination Funding S.à r.l. | 52468 | Walux Bioenergy | 52494 |
| | | Weho S.A. | 52504 |
| | | Zehlendorf Properties Sàrl | 52467 |

Michael Sperber GmbH & Co.KG, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-6637 Wasserbillig, 44, Esplanade de la Moselle.
R.C.S. Luxembourg B 137.611.

Die Bilanz zum 31.12.2006 ist beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUDWIG CONSULT S.à r.l.
EXPERT COMPTABLE, FIDUCIAIRE
L-6783 Grevenmacher
Unterschrift

Référence de publication: 2008048737/2951/15.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2008, réf. LSO-CO00741. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

CESAM, S.A., Compagnie Européenne de Support et d'Assistance au Management, Société Anonyme.

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 27, rue de la Libération.
R.C.S. Luxembourg B 60.076.

Le bilan 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008049297/8836/12.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2008, réf. LSO-CP01705. - Reçu 91,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2008.

CESAM, S.A., Compagnie Européenne de Support et d'Assistance au Management, Société Anonyme.

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 27, rue de la Libération.
R.C.S. Luxembourg B 60.076.

Le bilan 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008049298/8836/12.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2008, réf. LSO-CP01709. - Reçu 95,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2008.

Patrimoine & Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9706 Clervaux, 2A, route d'Eselborn.
R.C.S. Luxembourg B 66.733.

Modification d'actionariat

A la suite des cessions de parts intervenues, les actionnaires sont:

- Monsieur Joseph Delrée 2A/46 Route d'Eselborn à L-9706 Clervaux avec 151 parts
- La société Ecotechnology Finance, 2A/46 Route d'Eselborn à L-9706 Clervaux avec 450 parts

Pour Ecotechnology Finance SA
Joseph Delrée

Référence de publication: 2008049467/4962/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2008, réf. LSO-CP04596. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Sisal S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1933 Luxembourg, 43, rue Siggy vu Letzebuerg.
R.C.S. Luxembourg B 117.107.

Le bilan au 31.12.2006 (version abrégée des comptes annuels) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008048704/1137/13.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03169. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Cofinatrans S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
R.C.S. Luxembourg B 58.140.

Le bilan au 31.12.2006 (version abrégée des comptes annuels) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008048705/1137/13.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03176. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Immobilière de Roodt/Syre s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1445 Strassen, 3, rue Thomas Edison.
R.C.S. Luxembourg B 34.967.

Le bilan au 31/12/ 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 4 avril 2008.

Pour IMMOBILIÈRE DE ROODT/SYRE s.à.r.l. (sous gestion contrôlée)

J. REUTER

Référence de publication: 2008049304/517/14.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2008, réf. LSO-CO03677. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

**Zehlendorf Properties Sàrl, Société à responsabilité limitée,
(anc. Luxco Properties 10 Sàrl).**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R.C.S. Luxembourg B 132.154.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 17 mars 2008.

Pour la société

Paul DECKER

Notaire

Référence de publication: 2008049436/206/14.

(080054010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

GSO Luxembourg Origination Funding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 116.886.

EXTRAIT

IL résulte des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire en date du 1^{er} avril 2008 que:

1. le siège social de la société est transféré avec effet immédiat du L-1521 Luxembourg, 122, rue Adolphe Fischer au L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur;

2. Madame Carine BITTLER est révoquée avec effet immédiat en tant que gérant de catégorie B de la société;

3. Monsieur Thomas IANNARONE, né le 1^{er} mai 1973 à Oceanside, New York (USA), demeurant professionnellement à New York, NY 10017, 280, Park Avenue, 11th Floor Building East (USA), est nommé gérant de catégorie A de la société avec effet immédiat pour une période illimitée;

4. Monsieur Aidan J. FOLEY, né le 8 décembre 1976 à Waterford (Irlande), demeurant professionnellement à L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur et Monsieur Jean-Claude KOCH, né le 25 avril 1952 à Luxembourg, demeurant à L-7233 Béréldange, 5, Cité Grand-Duc Jean, sont nommés gérants de catégorie B avec effet immédiat pour une période illimitée.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2008049402/1040/23.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03449. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Fenix Central European S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 126.344.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2008.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2008049434/242/12.

(080054116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Patrimoine & Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9706 Clervaux, 2A, route d'Eselsborn.

R.C.S. Luxembourg B 66.733.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du mardi 1^{er} avril 2008

Les actionnaires se sont rassemblés sur base téléphonique au 2A/46, route d'Eselsborn à L-9706 Clervaux.

Sont représentés:

- Monsieur Joseph Delrée à titre personnel avec 151 parts
- La société Ecotechnology Finance représenté par Joseph Delrée avec 450 parts

L'ensemble des actionnaires est donc représenté

Les actionnaires décident à l'unanimité que le siège sociale 2A/36, route d'Eselsborn à L-9706 Clervaux de la société Patrimoine & Finance modifié et est dorénavant 2A/46, route d'Eselsborn à L-9706 Clervaux.

Pour Ecotechnology Finance SA

Joseph Delrée

Référence de publication: 2008049466/4962/19.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2008, réf. LSO-CP04570. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

GSO Luxembourg Onshore Funding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 116.893.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire en date du 1^{er} avril 2008 que:

1. le siège social de la société est transféré avec effet immédiat du L-1521 Luxembourg, 122, rue Adolphe Fischer au L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur;

2. Madame Carine BITTLER est révoquée avec effet immédiat en tant que gérant de catégorie B de la société;

3. Monsieur Thomas IANNARONE, né le 1^{er} mai 1973 à Oceanside, New York (USA), demeurant professionnellement à New York, NY 10017, 280, Park Avenue, 11th Floor Building East (USA), est nommé gérant de catégorie A de la société avec effet immédiat pour une période illimitée;

4. Monsieur Aidan J. FOLEY, né le 8 décembre 1976 à Waterford (Irlande), demeurant professionnellement à L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur et Monsieur Jean-Claude KOCH, né le 25 avril 1952 à Luxembourg, demeurant à L-7233 Béréldange, 5, Cité Grand-Duc Jean, sont nommés gérants de catégorie B avec effet immédiat pour une période illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008049403/1040/22.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03447. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Gado S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 100.017.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n^o 49676 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER
Notaire

Référence de publication: 2008049549/211/11.

(080054055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Alize 2006, Société Civile.

Siège social: L-4873 Lamadelaine, 133A, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg E 3.073.

L'an deux mille huit, le 13 février

Assemblée Générale.

Objet: transfert du siège social.

Les soussignés:

1- Monsieur Pierre de Ville de Goyet, cadre demeurant rue Nicolas Liez, 1 à L 1938 Luxembourg

2- Monsieur Cédric de Vaucleroy, administrateur de sociétés, demeurant 15, rue Van Eyck à B1050 IXELLES

Associés de la société civile «ALIZE 2006»

Ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social de la société:

133 A, avenue de la gare à L4873 LAMADELAINE

Monsieur Cédric de Vaucleroy reçoit mandat afin de réaliser toutes les formalités nécessaires aux fins de publication et notification de ce transfert.

Signatures.

Référence de publication: 2008049408/6036/21.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2008, réf. LSO-CN03307. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

GSO Luxembourg Offshore Funding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 116.892.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire en date du 1^{er} avril 2008 que:

1. le siège social de la société est transféré avec effet immédiat du L-1521 Luxembourg, 122, rue Adolphe Fischer au L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur;

2. Madame Carine BITTLER est révoquée avec effet immédiat en tant que gérant de catégorie B de la société;

3. Monsieur Thomas IANNARONE, né le 1^{er} mai 1973 à Oceanside, New York (USA), demeurant professionnellement à New York, NY 10017, 280, Park Avenue, 11th Floor Building East (USA), est nommé gérant de catégorie A de la société avec effet immédiat pour une période illimitée;

4. Monsieur Aidan J. FOLEY, né le 8 décembre 1976 à Waterford (Irlande), demeurant professionnellement à L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur et Monsieur Jean-Claude KOCH, né le 25 avril 1952 à Luxembourg, demeurant à L-7233 Béréldange, 5, Cité Grand-Duc Jean, sont nommés gérants de catégorie B avec effet immédiat pour une période illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008049404/1040/22.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03446. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

KBL European Private Bankers S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 43, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 6.395.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2008.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2008049433/242/12.

(080054232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Moebel Konzept AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers.

R.C.S. Luxembourg B 64.667.

Assemblée Générale Extraordinaire du 30 janvier 2008

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société Moebel Konzept AG, tenue en date du 30 janvier 2008,

1 - Acceptation du changement du siège social du L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen au L-1835 Luxembourg, 17, rue des jardiniers, L-1835 Luxembourg, avec effet au 1^{er} mars 2008;

2 - Démission de Wurth & Associés S.A., ayant son siège social à L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen comme commissaire aux comptes au 1^{er} janvier 2008.

3 - Nomination comme nouveau commissaire: AYMS Audit Sàrl (RC B124877), 17, rue des jardiniers, L-1022 Luxembourg avec effet au 1^{er} janvier 2008 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Leroux André-Jean

Référence de publication: 2008049409/7524/20.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02375. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

GSO Overseas Liquidity Facility (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 118.133.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire en date du 1^{er} avril 2008 que:

1. le siège social de la société est transféré avec effet immédiat du L-1521 Luxembourg, 122, rue Adolphe Fischer au L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur;

2. Madame Carine BITTLER est révoquée avec effet immédiat en tant que gérant de catégorie B de la société;

3. Monsieur Thomas IANNARONE, né le 1^{er} mai 1973 à Oceanside, New York (USA), demeurant professionnellement à New York, NY 10017, 280, Park Avenue, 11th Floor Building East (USA), est nommé gérant de catégorie A de la société avec effet immédiat pour une période illimitée;

4. Monsieur Aidan J. FOLEY, né le 8 décembre 1976 à Waterford (Irlande), demeurant professionnellement à L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur et Monsieur Jean-Claude KOCH, né le 25 avril 1952 à Luxembourg, demeurant à L-7233 Béréldange, 5, Cité Grand-Duc Jean, sont nommés gérants de catégorie B avec effet immédiat pour une période illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008049405/1040/22.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03443. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Fiesta S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 79.927.

—
Les statuts coordonnés suivant l'acte n^o 51200 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2008049562/211/11.

(080054172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Brunello Partners Luxembourg S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Capital social: EUR 44.599,70.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 104.305.

—
In the year two thousand and eight, on the seventh day of March.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Brunello Partners S.à r.l., a private limited liability company incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 104.307;

represented by Mr Jérôme Bouclier, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 4 March 2008.

Mr Massimo Ferragamo, company executive, born in Fiesole, Italy, on 1 September 1957, residing at 663 Fifth Avenue, 4th Floor, New York, NY 10022, United States of America;

represented by Mr Jérôme Bouclier, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Florence, on 4 March 2008.

I. The said proxies shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing parties declare that they are the sole shareholders of Brunello Partners Luxembourg S.C.A, a partnership limited by shares governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg, of 4 November 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations

number 113 of 8 February 2005 (the "Company"). The Articles of Incorporation have last been amended on 22 November 2004, by a deed of Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 113 of 8 February 2005.

III. The appearing parties, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To increase the issued capital by an amount of thirteen thousand two hundred eighty-nine euro and seventy cents (EUR 13,289.70.-) so as to raise it from its present amount of thirty-one thousand three hundred ten euro (EUR 31,310.-) divided into one hundred (100) A Shares and ten thousand (10,000) B Shares to forty-four thousand five hundred ninety-nine euro and seventy cents (EUR 44,599.70.-) divided into one hundred (100) A Shares and fourteen thousand two hundred eighty-seven (14,287) B Shares.

2. To issue four thousand two hundred eighty-seven (4,287) B Shares with a nominal value of three euro and ten cents (EUR 3.10) each, having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of shareholders resolving on the proposed capital increase.

3. To accept subscription by Mr Massimo Ferragamo, prenamed, of four thousand two hundred eighty-seven (4,287) B Shares, with a nominal value of three euro and ten cents (EUR 3.10) each.

4. To amend article 5.1 of the Company's Articles of Incorporation so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1) to 3).

5. To amend article 5.5 of the Company's Articles of Incorporation.

6. To remove article 6.1.5 of the Company's Articles of Incorporation.

7. To amend article 6.2.2 (ii) of the Company's Articles of Incorporation.

8. To amend article 6.2.3 of the Company's Articles of Incorporation.

9. To amend article 6.2.4 of the Company's Articles of Incorporation.

10. To insert a new article 6.3.1 of the Company's Articles of Incorporation.

11. To insert a new article 6.3.2 of the Company's Articles of Incorporation

12. To amend and restate the Company's Articles of Incorporation.

13. Miscellaneous.

have requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolves to increase the issued capital by an amount of thirteen thousand two hundred eighty-nine euro and seventy cents (EUR 13,289.70.-) so as to raise it from its present amount of thirty-one thousand three hundred ten euro (EUR 31,310.-) divided into one hundred (100) A Shares and ten thousand (10,000) B Shares to forty-four thousand five hundred ninety-nine euro and seventy cents (EUR 44,599.70.-) divided into one hundred (100) A Shares and fourteen thousand two hundred eighty-seven (14,287) B Shares.

Second resolution

The general meeting resolves to issue four thousand two hundred eighty-seven (4,287) B Shares with a nominal value of three euro and ten cents (EUR 3.10) each, having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of shareholders resolving on the proposed capital increase.

Subscription - Payment

There now appeared Mr Jérôme Bouclier, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of Mr. Massimo Ferragamo, prenamed, (the "Subscriber"), by virtue of a proxy granted on 4 March 2008.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Subscriber, to four thousand two hundred eighty-seven (4,287) new shares of the Company, with a nominal value of three euro and ten cents (EUR 3.10) each, and to make payment in full for such newly subscribed shares by a contribution in cash.

The person appearing declared and all the participants to the extraordinary general meeting recognise that the newly issued shares have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of thirteen thousand two hundred eighty-nine euro and seventy cents (EUR 13,289.70.-), proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

Thereupon the general meeting resolves to accept the subscription and payment of the newly issued shares and to allot the four thousand two hundred eighty-seven (4,287) newly issued shares of the Company to the Subscriber.

Third resolution

As a result of the above resolutions, the general meeting resolves to amend article 5.1 of the Company's Articles of Incorporation, which shall forthwith read as follows:

" Art. 5. Corporate Capital.

5.1. The issued capital of the Company is set at forty-four thousand five hundred ninety-nine euro and seventy cents (EUR 44,599.70) divided into one hundred (100) A Shares, which shall be held by the unlimited partner and fourteen thousand two hundred eighty-seven (14,287) B Shares, which shall be held by the limited partners, with a nominal value of three euro and ten cents (EUR 3.10) each, all of which are fully paid up."

Fourth resolution

The general meeting resolves to amend article 5.5 of the Company's Articles of Incorporation, which shall forthwith read as follows:

"This authorisation is valid during a period ending 5 (five) years after the date of publication of the deed amending the articles of incorporation of the Company in the Mémorial and it may be renewed by a general meeting of shareholders for those Shares of the authorised corporate capital which up to then will not have been issued by the Manager."

Fifth resolution

The general meeting resolves to remove article 6.1.5 of the Company's Articles of Incorporation.

Sixth resolution

The general meeting resolves to amend article 6.2.2 (ii) of the Company's Articles of Incorporation which shall forthwith read as follows:

"(ii) the B Shares being first offered to the Company to the extent permitted under article 49-2 of the Law, then to the other B Shareholders and finally to the New Investors in accordance with article 6.2.3. of these Articles of Incorporation unless waived by the Manager."

Seventh resolution

The general meeting resolves to amend article 6.2.3 of the Company's Articles of Incorporation which shall forthwith read as follows:

"In relation to any proposed transfer of any B Shares under article 6.2.2. of these Articles of Incorporation (whether to an existing Shareholder or to a third party) then the B Shares proposed to be transferred shall be offered by the relevant B Shareholder:

(i) first, to the Company to the extent permitted under article 49-2 of the Law, then to the B Shareholders who shall be entitled to accept a pro rata percentage of the proposed B Shares relating to their B Share ownership in the Company of such offer by written notice received by the transferring B Shareholder within ten (10) days of the offer being made;

(ii) second, in case a pro rata percentage of the offered B Shares has not been accepted by a B Shareholder, the remaining offered B Shares to the other B Shareholders in accordance with article 6.2.3.(i); and

(iii) third, if the said offer of B Shares has not been accepted in its entirety by the Company and the B Shareholders in accordance with articles 6.2.3.(i) and (ii) of these Articles of Incorporation, to the New Investors, who shall be entitled to accept the offer for all B shares proposed to be transferred by written notice received by the transferring B Shareholder within five (5) business days of the offer being made."

Eighth resolution

The general meeting resolves to amend article 6.2.4 of the Company's Articles of Incorporation which shall forthwith read as follows:

"No Shareholder shall create or permit to exist any charge, lien, encumbrance or trust over any Share or agree (whether subject to any condition precedent, condition subsequent or otherwise) to do any of such things except (but subject always to articles 6.2.9. and 6.5) with the prior written approval of the A Shareholders."

Ninth resolution

The general meeting resolves to insert a new article 6.3.1 of the Company's Articles of Incorporation which shall forthwith read as follows:

"The Shareholders may at any time transfer all or any of the Shares to which they are entitled to a Privileged Relation or a family trust or other entity set up wholly for the benefit of one or more of the Shareholders and a Privileged Relation without complying with the provisions of articles 6.2.2 (i) and 6.2.2 (ii)."

Tenth resolution

The general meeting resolves to insert a new article 6.3.2 of the Company's Articles of Incorporation which shall forthwith read as follows:

"The trustees of a family trust may, on change of trustees, transfer shares held by them in their capacity as trustees to the new trustees of that family trust."

Eleventh resolution

The general meeting resolves to amend and fully restate the Articles of Incorporation of the Company as follows:

Chapter I.- Form, Corporate name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Corporate name.

1.1. There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter created a company (the "Company") in the form of a partnership limited by shares ("société en commandite par actions") which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

1.2. The Company will exist under the corporate name of "Brunello Partners Luxembourg S.C.A.".

Art. 2. Registered Office.

2.1. The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

2.2. The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Manager.

2.3. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Manager.

2.4. In the event that in the view of the Manager extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by one of the bodies or persons entrusted with the daily management of the Company.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition and holding of interests in Luxembourg and/or in foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such holdings.

3.2. The Company may provide any financial assistance to the undertakings forming part of the group of the Company such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind or form.

3.3. The Company may also use its funds to invest in real estate and in intellectual property rights in any kind or form.

3.4. The Company may borrow in any kind or form and issue bonds, PECs, notes, securities, debentures and certificates.

3.5. In a general fashion the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

Chapter II.- Capital, Shares

Art. 5. Corporate Capital.

5.1. The issued capital of the Company is set at forty-four thousand five hundred ninety-nine euro and seventy cents (EUR 44,599.70.-) divided into one hundred (100) A Shares, which shall be held by the unlimited partner and fourteen thousand two hundred eighty-seven (14,287) B Shares, which shall be held by the limited partners, with a nominal value of three euro and ten cents (EUR 3.10.-) each, all of which are fully paid up.

5.2. The rights and obligations attached to the shares of each class, as defined in the Articles of Incorporation, shall be identical except to the extent otherwise provided by the law or by the Articles of Incorporation.

5.3. The authorised capital of the Company is set at nine hundred thirty-three thousand one hundred euro (EUR 933,100.-) divided into one thousand (1,000) A Shares and three hundred thousand (300,000) B Shares, with a nominal value of three euro and ten cents (EUR 3.10.-) each.

5.4. The Manager is authorised and empowered to (i) realise any increase of the corporate capital within the limits of the authorised capital in one or several successive tranches, by the issuing of new Shares, with or without share premium, against payment in cash or in kind, by conversion of claims or in any other manner; (ii) determine the place and date of the issue of the successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new Shares; and (iii) remove or limit the preferential subscription right of the shareholders in case of issue of shares against payment in cash.

5.5. This authorisation is valid during a period ending 5 (five) years after the date of publication of the deed amending the articles of incorporation of the Company in the Mémorial and it may be renewed by a general meeting of shareholders for those Shares of the authorised corporate capital which up to then will not have been issued by the Manager.

5.6. The Manager may delegate to any duly authorized officer of the Company or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital. After each increase of the issued capital performed in the legally required form by the Manager within the limits of the authorized capital, the present article is, as a consequence, to be adjusted to this amendment.

5.7. In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any Shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 6. Form and transfer of Shares.

6.1. Form

6.1.1. The Shares will be in the form of registered shares.

6.1.2. With respect to the registered Shares, a shareholders' register which may be examined by any Shareholder will be kept at the registered office. The register will contain the precise designation of each Shareholder and the indication of the number of Shares held, the indication of the payments made on the Shares as well as the transfers of Shares and the dates thereof.

6.1.3. Each Shareholder will notify to the Company by registered letter its address and any change thereof. The Company will be entitled to rely on the last address thus communicated.

6.1.4. Ownership of the registered Shares will result from the recordings in the shareholders' register.

6.2. Transfer of Shares

6.2.1. Any transfer of Shares will be registered in the shareholders register, either in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil Code or by a declaration of transfer entered into the shareholders' register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their Representative(s) or proxy. Furthermore, the Company may accept and enter into the shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document showing the consent of the transferor and the transferee.

6.2.2. Any B Shareholder shall be entitled to transfer such number of B Shares to such persons and on such terms as that shareholder so desires subject to:

- (i) first obtaining the written consent of all of the A Shareholders from time to time; and
- (ii) the B Shares being first offered to the Company to the extent permitted under article 49-2 of the Law, then to the other B Shareholders and finally to the New Investors in accordance with article 6.2.3. of these Articles of Incorporation unless waived by the Manager.

6.2.3. In relation to any proposed transfer of any B Shares under article 6.2.2. of these Articles of Incorporation (whether to an existing Shareholder or to a third party) then the B Shares proposed to be transferred shall be offered by the relevant B Shareholder:

- (i) first, to the Company to the extent permitted under article 49-2 of the Law, then to the B Shareholders who shall be entitled to accept a pro rata percentage of the proposed B Shares relating to their B Share ownership in the Company of such offer by written notice received by the transferring B Shareholder within ten (10) days of the offer being made;
- (ii) second, in case a pro rata percentage of the offered B Shares has not been accepted by a B Shareholder, the remaining offered B Shares to the other B Shareholders in accordance with article 6.2.3.(i); and
- (iii) third, to the extent that the said offer of B Shares has not been accepted in its entirety by the Company and the B Shareholders in accordance with articles 6.2.3.(i) and (ii) of these Articles of Incorporation, to the New Investors, who shall be entitled to accept the offer for all B shares proposed to be transferred by written notice received by the transferring B Shareholder within five (5) business days of the offer being made.

6.2.4. No Shareholder shall create or permit to exist any charge, lien, encumbrance or trust over any Share or agree (whether subject to any condition precedent, condition subsequent or otherwise) to do any of such things except (but subject always to articles 6.2.9. and 6.5) with the prior written approval of the A Shareholders.

6.2.5. A Shareholder who is offering Shares to the other Shareholders under article 6.2.3. of these Articles of Incorporation shall only be under an obligation to transfer any Shares to those Shareholders who have agreed to purchase Shares (the "Accepting Shareholders") in accordance with the one or more written notices that are received under article 6.2.3.

6.2.6. If a Shareholder notifies another Shareholder that it wishes to purchase Shares on offer under article 6.2.3. of these Articles of Incorporation then that Shareholder shall be under an obligation to purchase those Shares in accordance with article 6.2.3.

6.2.7. An obligation to transfer any Shares under the provisions of these Articles of Incorporation shall be deemed to be an obligation to transfer the Shares free from any lien, charge or other encumbrance.

6.2.8. For the purpose of ensuring that a particular transfer of Shares is permitted hereunder, the Manager may require the transferor or the person named as transferee in any transfer lodged for registration to furnish the Company with such information and evidence as the Manager may reasonably think necessary or relevant. Failing such information or evidence being furnished to the satisfaction of the Manager within a period of 28 days after such request the Manager shall be entitled to refuse to register the transfer in question.

6.2.9. The Manager shall not refuse to register any transfer of a Share which is permitted under these Articles of Incorporation but may, in its absolute discretion and without assigning any reason therefore, decline to register any transfer of any Share that is not fully paid.

6.2.10. If a Shareholder or any of his Representatives becomes aware of any event which is deemed to give rise to an obligation to serve a transfer notice he shall forthwith give written notice thereof to the Manager.

6.2.11. Upon the death of a Shareholder being an individual:

(i) any interest held by that Shareholder in any Shares shall automatically be transferred to that Shareholder's Representatives without any consent being first required from the Manager, other Shareholders, or any other party;

(ii) the provisions of articles 6.2.2. to 6.2.5. (inclusive), 6.3. and 6.4. of these Articles of Incorporation shall not apply to a transfer under article 6.2.11.(i) above and no notice shall be required to be served on the Manager or any other Shareholder relating to the transfer other than to notify the Manager of the relevant change of ownership; and

(iii) on the occurrence of a transfer under article 6.2.11.(i) above the Representatives shall have all of the transferring shareholder's right, title, and interest in and to the transferred Shares.

6.2.12. The election by the Representatives of a Shareholder to become the registered holders of any Share shall be permitted by the Manager and shall not give rise to any obligation to serve a transfer notice in respect of such Shares.

6.3. Permitted Transfers

6.3.1. The Shareholders may at any time transfer all or any of the Shares to which they are entitled to a Privileged Relation or a family trust or other entity set up wholly for the benefit of one or more of the Shareholders and a Privileged Relation without complying with the provisions of articles 6.2.2 (i) and 6.2.2 (ii).

6.3.2. The trustees of a family trust may, on change of trustees, transfer shares held by them in their capacity as trustees to the new trustees of that family trust.

6.3.3. The Representatives of a Shareholder may at any time transfer all or any of the Shares to which they are entitled to any person to whom the registered holder would be permitted to transfer the same under these Articles of Incorporation.

6.3.4. If the Representatives of a Shareholder are permitted under these Articles of Incorporation to become registered as the holders of any of that Shareholder's Shares and elect so to do then such Shares may at any time be transferred by those Representatives to any person to whom under this article the same could have been transferred by such Shareholder if he had remained the holder thereof, but no other transfer of such Shares by the Representatives shall be permitted under this article.

6.3.5. Unless all the Shareholders otherwise agree, no transfer of any Share permitted by this article shall be made during the active period of any transfer notice or Deemed Transfer Notice in respect of such Share (and for this purpose "active period" in respect of a given notice means the period from the time of its service until the time when no Shareholder has any further rights or obligations, directly or indirectly, pursuant to that notice).

6.4. Deemed Transfers

6.4.1. In this paragraph a "Relevant Event" means:

(i) in relation to a Shareholder being an individual:

(a) such Shareholder being adjudicated bankrupt;

(b) such Shareholder is, or may be, suffering from mental disorder; or

(c) where such Shareholder is the direct or indirect manager or an employee of the Company, such Shareholder ceasing to be connected with the Company (otherwise than by reason of death or unfair or wrongful dismissal) and for these purposes an individual shall be treated as connected with the Company if but only if and so long as he is a direct or indirect manager or an employee of the Company or of any subsidiary of the Company.

(ii) a Shareholder making any voluntary arrangement or composition with his creditors;

(iii) in relation to a Shareholder being a body corporate:

(a) a receiver, manager, administrative receiver or administrator being appointed of such Shareholder or over all or any part of its undertaking or assets; or

(b) such Shareholder entering into liquidation (other than a voluntary liquidation for the purpose of a bona fide scheme of solvent amalgamation or reconstruction); or

(iv) a Shareholder at any time attempting to deal with or dispose of any number of Shares any interest therein or right attaching thereto otherwise than as permitted by these Articles of Incorporation.

6.4.2. Upon the happening of any Relevant Event the Shareholder in question (the "Existing Shareholder") shall be deemed to have immediately given a Deemed Transfer Notice in respect of all the Shares as shall then be registered in the name of such Existing Shareholder (the "Deemed Transfer Shares").

6.4.3. A Deemed Transfer Notice shall not be revocable.

6.4.4. Where a Deemed Transfer Notice in respect of any number of Deemed Transfer Shares is deemed to have been given under any provision of these Articles of Incorporation and the circumstances are such that the Manager is unaware of the facts giving rise to the same such Deemed Transfer Notice shall be deemed to have been received by the Manager on the date on which the Manager actually becomes aware of such facts.

6.4.5. In the case of a Deemed Transfer Notice the Manager shall similarly serve notice on all the Shareholders (including the Existing Shareholder), notifying them that the same has been deemed to have been given, within 3 months after (i)

the date of the Relevant Event giving rise to the Deemed Transfer Notice or (ii) (if later) the date on which the Manager actually became aware of such Relevant Event.

6.4.6. In a Deemed Transfer Notice the transfer price (in this case the "Deemed Transfer Price") shall be such price as shall be agreed in writing between the Existing Shareholder and the B Shareholders or in the absence of such agreement (whether by reason of disagreement, absence, death or otherwise) within 21 days after the service of notices pursuant to article 6.4.5. of these Articles of Incorporation the Deemed Transfer Price will be determined by an independent public accountant ("réviseur d'entreprises") of not less than five years' standing (the "Expert") who shall be nominated by agreement between all the B Shareholders or failing such nomination within a further 14 days by the Chairman of the Counsel of the Luxembourg Institute of the Independent Public Accountants ("Le Président du Conseil de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises"). The Expert shall act as an expert and not as an arbitrator and his written determination shall be final and binding on the Shareholders.

6.4.7. The Expert shall:

(i) certify the open market value of the Deemed Transfer Shares as at the date of the Deemed Transfer Notice by valuing the Deemed Transfer Shares as on an arm's length sale between a willing vendor and a willing purchaser; and

(ii) resolve any difficulties that may arise in such manner as he shall in his absolute discretion think fit.

6.4.8. The costs and expenses of the Expert in determining the Deemed Transfer Price and of his appointment shall be borne entirely by the purchasers of the Deemed Transfer Shares.

6.4.9. The other B Shareholders shall have, for a period of 15 days after receipt of the Deemed Transfer Notice, a right to purchase one or all of the Deemed Transfer Shares at the Deemed Transfer Price set out in the Deemed Transfer Notice, in the same manner as set forth in Section 6.2.3.

6.4.10. At the expiration of the time limit set out in article 6.4.9. above the Manager shall, as far as is possible, transfer such number of Deemed Transfer Shares to such B Shareholders as indicate that they wish to purchase one or more Deemed Transfer Shares at the Deemed Transfer Price. However, if the number of Deemed Transfer Shares transferred to the Shareholders exceeds the actual number of Deemed Transfer Shares on offer then the Manager shall be entitled to transfer such Deemed Transfer Shares to such Shareholders as they may in their absolute discretion determine in accordance with article 6.2.3. of these Articles of Incorporation and shall not be liable in any way to those Shareholders to whom the Manager has not been able to transfer Deemed Transfer Shares.

6.4.11. After the expiration of the time limit set out in article 6.4.9. above any Deemed Transfer Shares that are not purchased under article 6.4.9. above will:

(i) pass to the Representatives (if any) of the Existing Shareholder for no consideration; or

(ii) (if there are no such Representatives) be offered by the Manager to New Investors at the Deemed Transfer Price.

6.5. Prohibited transfers

6.5.1. Notwithstanding anything else contained in these Articles of Incorporation no Share shall be issued or transferred to any infant, bankrupt or person of unsound mind.

Art. 7. Increase and reduction of capital.

7.1. The issued and/or authorized capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the Shareholders voting with the quorum and majority rules set by these Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Law for any amendment of these Articles of Incorporation.

7.2. The new shares and/or securities convertible into shares to be subscribed for by contribution in cash and/or in kind will be offered by preference to the existing Shareholders in proportion to the part of the capital which those Shareholders are holding unless the Shareholders remove or limit preference rights in connection therewith. The Manager shall determine the period within which the preferred subscription right shall be exercised. This period may not be less than thirty days.

7.3. Notwithstanding the above, the general meeting, voting with the quorum and majority rules required for any amendment of the Articles of Incorporation, may limit or withdraw the preferential subscription right or authorise the Manager to do so.

7.4. In case the general meeting authorizes the Manager to limit or withdraw the preferential subscription right, the Manager may offer any Shares and /or securities convertible into shares to be subscribed for by contribution in cash within the limits of the authorised capital to New Investors at any share price which is equal to or above the nominal value of the Shares.

7.5. Any such Shares which are proposed to be subscribed by a New Investor shall before they are issued to that New Investor be offered by preference to the existing B Shareholders in proportion to the part of the capital which those Shareholders are holding at the relevant share price. Such offer shall be made by notice specifying the number of Shares offered, the relevant share price, and limiting a period (not being less than 10 days) within which the offer, if not accepted, will be deemed to be declined.

7.6. At the expiration of the time limit the Manager shall, as far as is possible, issue such number of Shares to such B Shareholders of the Company as indicate that they wish to subscribe one or more Shares at the relevant share price.

However, if the number of Shares subscribed for by the B Shareholders exceeds the actual number of Shares on offer then the Manager shall issue such Shares to such B Shareholders pro rata.

7.7. The Manager shall be entitled to issue any Share not accepted pursuant to article 7.5 above, or that remain unissued after those Shares that are accepted pursuant to article 7.6 above have been issued, to New Investors on such terms and conditions as they think proper, provided that no Share shall be issued at any price other than the relevant share price.

7.8. Save with the prior written consent of all the B Shareholders no Shares shall be allotted on terms that the right to take up the Shares allotted may be renounced in favor of, or assigned, to another person and no person entitled to the allotment of a Share may direct that such Share be allotted or issued to any other person.

7.9. No unissued share, with and subject to whatever rights and restrictions, shall be allotted or issued or made the subject of any option without the prior written consent of all the B Shareholders.

7.10. The provisions of this article 7 do not prejudice the right of the Manager to issue new Shares within the limits and upon the terms of article 5 of these Articles of Incorporation.

Art. 8. Acquisition of own Shares.

8.1. The Company may acquire its own B Shares.

8.2. The acquisition and holding of its own B Shares will be in compliance with the conditions and limits established by the Law.

Chapter III.- Management, Supervisory board

Art. 9. Management.

9.1. The Company shall be managed by Brunello Partners S.à r.l. (referred to as "the Manager"), in its capacity as sole general partner ("associé-commandité") and holder of all A Shares of the Company.

9.2. The other Shareholders shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

Art. 10. Powers of the Manager.

10.1. The Manager is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by Law or by the Articles of Incorporation to the general meeting of Shareholders or to the Supervisory Board are in the competence of the Manager.

Art. 11. Liability of the Manager and of the Shareholders.

11.1. The Manager shall be jointly and severally liable with the Company for all liabilities of the Company which cannot be met out of the Company's assets.

11.2. The Shareholders other than the Manager shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity whatsoever other than exercising their rights as Shareholders in general meetings or otherwise, and they shall only be liable for payment to the Company up to the nominal value of each Share in the Company owned by them.

Art. 12. Delegation of Powers.

12.1. The Manager may delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or more officers, employees or other persons or delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents chosen by it.

Art. 13. Representation of the Company.

13.1. The Company will be bound towards third parties by the sole signature of the Manager, acting through one or more duly authorised signatories, such as designated by the Manager at its sole discretion.

13.2. The Company will be bound towards third parties by the single signature of each of the persons to whom the daily management of the Company has been delegated, within such daily management, or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the Manager, within the limits of such power.

Art. 14. Dissolution-Incapacity of the Manager.

14.1. In case of dissolution or legal incapacity of the Manager or where for any other reason it is impossible for the Manager to act, the Company will not be dissolved.

14.2. In that event the Supervisory Board shall designate one or more administrators, who need not be Shareholders, until such time as the general meeting of Shareholders shall convene for purposes of appointing a new Manager.

14.3. Within fifteen days of their appointment, the administrator(s) shall convene the general meeting of Shareholders in the way provided for by the Articles of Incorporation.

14.4. The administrators' duties consist in performing urgent acts and acts of ordinary administration until such time as the general meeting of Shareholders shall convene.

14.5. The administrators are responsible only for the execution of their mandate.

Art. 15. Supervisory Board.

15.1. The business of the Company and its financial situation, including more in particular its books and accounts, shall be supervised by a Supervisory Board composed of not less than three members and not more than five members, who need not be Shareholders.

15.2. The members of the Supervisory Board will be elected by the Shareholders, who will determine their number, for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected. They are re-eligible and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by a majority of the Shareholders.

15.3. In the event of the total number of members of the Supervisory Board falling below one half, the Manager shall forthwith convene a Shareholders' meeting in order to fill such vacancies.

15.4. If one or more members of the Supervisory Board are temporarily prevented from attending meetings of the said Supervisory Board, the remaining members may appoint a person chosen from within the Shareholders to provisionally replace them until they are able to resume their functions.

15.5. The remuneration of the members of the Supervisory Board shall be set by a majority approval of the Shareholders.

Art. 16. Auditor.

16.1. In the fulfilment of its duties, the Supervisory Board may be assisted by an independent auditor who shall be an independent public accountant ("réviseur d'entreprises") who shall be affiliated with an internationally established firm of auditors.

16.2. The independent auditor, if any, shall be elected by the annual general meeting of the Shareholders for a period ending at the date of the next annual general meeting of the Shareholders and until his successor is elected. The independent auditor shall remain in office until re-elected or until his successor is elected.

16.3. The independent auditor in office may be removed at any time by the general meeting of the Shareholders with or without cause.

Art. 17. Powers of the Supervisory Board.

17.1. The Supervisory Board shall be consulted by the Manager on such matters as the Manager may determine. It shall authorise any actions of the Manager that, pursuant to the Law or to these Articles of Incorporation, exceed the powers of the Manager.

Art. 18. Meetings of the Supervisory Board.

18.1. The Supervisory Board will appoint from among its members a chairman (the "Chairman"). It may also appoint a secretary, who need not be a member of the Supervisory Board, who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Supervisory Board.

18.2. The Supervisory Board will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Supervisory Board must be convened if any two members so require.

18.3. The Chairman will preside at all meetings of the Supervisory Board, except that in his absence the Supervisory Board may appoint another member of the Supervisory Board as chairman pro tempore by vote of the majority present at such meeting.

18.4. Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least seven calendar day's notice of Supervisory Board meetings shall be given in writing or by fax. Any such notice shall specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by the consent in writing or by fax of each member of the Supervisory Board. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Supervisory Board.

18.5. Every Supervisory Board meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the Supervisory Board may from time to time determine. Any member of the Supervisory Board may act at any meeting of the Supervisory Board by appointing another member of the Supervisory Board as his proxy.

18.6. A quorum of the Supervisory Board shall be the presence or the representation by proxy of a majority of the members of the Supervisory Board holding office. Decisions will be taken by a majority of the votes of the members of the Supervisory Board present or represented at such meeting.

18.7. One or more members may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting.

18.8. In case of urgency, a written decision, signed by all the members of the Supervisory Board, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Supervisory Board which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several members of the Supervisory Board.

Art. 19. Minutes of meetings of the Supervisory Board.

19.1. The minutes of any meeting of the Supervisory Board will be signed by the Chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

19.2. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman and by the secretary (if any) or by any two members of the Supervisory Board.

Art. 20. Conflict of interests.

20.1. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that the Manager or a member of the Supervisory Board or any officer of the Manager or of the Company has a personal interest in, or is a director, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, the Manager or member of the Supervisory Board or officer of the Manager or of the Company who serves as a director, associate, member, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Chapter IV.- Meeting of Shareholders

Art. 21. Powers of the Meeting of Shareholders.

21.1. Any regularly constituted meeting of Shareholders of the Company represents the entire body of Shareholders.

21.2. Subject to all the other powers reserved to the Manager by the Law or the Articles of Incorporation, a validly constituted meeting of Shareholders of the Company shall have the broadest powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

21.3. A validly constituted meeting of Shareholders of the Company shall neither carry out nor ratify acts which involve the Company vis-à-vis third parties nor resolve to amend these Articles of Incorporation without the Manager's consent. For instance, it shall neither dismiss the Manager nor appoint another manager unless the Manager consents thereto.

21.4. A validly constituted meeting of Shareholders of the Company may decide upon the distribution of dividends without the Manager's consent.

Art. 22. Annual General Meeting.

22.1. The annual general meeting of the Shareholders will be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting, on the first day of June at 9:30 a.m.

22.2. If such day is a public holiday, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 23. Other General Meetings.

23.1. The Manager or the Supervisory Board may convene other general meetings. Such meetings must be convened if Shareholders representing at least one fifth of the Company's issued and outstanding share capital so require.

23.2. General meetings of Shareholders, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgment of the Manager, which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 24. Notice of General Meetings.

24.1. Shareholders will meet upon call by the Manager or the Supervisory Board made in compliance with the Law. The notice sent to the Shareholders in accordance with the Law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

24.2. If all the Shareholders are present or represented at a general meetings of Shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 25. Attendance - Representation.

25.1. All Shareholders are entitled to attend and speak at all general meetings.

25.2. A Shareholder may act at any general meeting of Shareholders by appointing in writing or by fax as his proxy another person who need not be a Shareholder himself. The Manager may determine any other conditions that must be fulfilled in order to take part in a general meeting of Shareholders.

25.3. Any company or other legal entity being a Shareholder may execute a form of proxy under the hand of a duly authorised officer, or may authorise in writing or by fax such person as it thinks fit to act as its representative at any general meeting, subject to the production of such evidence of authority as the Manager may require.

25.4. The Manager may determine the form of proxy and may request that the proxies be deposited at the place indicated by the Manager at least five days prior to the date set for the meeting. The Manager may determine any other conditions that must be fulfilled in order to take part in a general meeting of Shareholders.

25.5. The co-proprietors, the usufructuaries and bare-owners of shares, the creditors and debtors of pledged shares must appoint one sole person to represent them at the general meetings of Shareholders.

Art. 26. Proceedings.

26.1. The general meetings of Shareholders shall be presided by the Manager or by a person designated by the Manager.

26.2. The chairman of the general meeting shall appoint a secretary.

26.3. The general meeting of Shareholders shall elect one scrutineer to be chosen from the Shareholders present or represented.

26.4. They together form the board of the general meeting.

Art. 27. Adjournment.

27.1. The Manager may forthwith adjourn any general meeting by four weeks. He must adjourn it if so required by Shareholders representing at least one fifth of the Company's capital.

27.2. Such adjournment automatically cancels any resolution already adopted prior thereto.

27.3. The adjourned general meeting has the same agenda as the first one. Shares and proxies regularly deposited in view of the first meeting remain validly deposited for the second one.

Art. 28. Vote.

28.1. An attendance list indicating the name of the Shareholders and the number of Shares for which they vote is signed by each one of them or by their proxy prior to the opening of the proceedings.

28.2. The general meeting may deliberate and vote only on the items comprised in the agenda.

28.3. Each Share entitles to one vote.

28.4. Voting takes place by a show of hands or by a roll call, unless the general meeting resolves by a simple majority vote to adopt another voting procedure.

28.5. At any general meeting other than an extraordinary general meeting convened for the purpose of amending the Company's articles or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, resolutions shall be adopted, irrespective of the number of Shares represented, by a simple majority of votes cast.

Art. 29. Extraordinary General Meetings.

29.1. At any extraordinary general meeting convened in accordance with the Law for amending the Company's Articles of Incorporation or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, the quorum shall be at least one half of all the Shares issued and outstanding. If the said quorum is not present, a second meeting may be convened at which there shall be no quorum requirement. In order for the proposed amendment to be adopted, and save as otherwise provided by law, a two-third majority of the votes of the Shareholders present or represented is required at any such general meeting.

29.2. As required by the Law, the following decisions may only be taken by the unanimous vote of all the Shareholders:

- The changing of the nationality of the Company;
- The increase of the commitments of the Shareholders;
- The liquidation of the Company.

Art. 30. Minutes.

30.1. The minutes of the general meeting of Shareholders shall be signed by the chairman of the meeting, the secretary and the scrutineer.

30.2. Copies or extracts of these minutes to be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Manager and by any member of the Supervisory Board.

Chapter V.- Financial year, Distribution of earnings

Art. 31. Financial Year.

31.1. The Company's financial year begins on the first day of January in each year and ends on the last day of December in the following year.

Art. 32. Adoption of financial statements.

32.1. At every annual general meeting in each year, the Manager shall present to the meeting the financial statements in respect of the preceding financial year for adoption and the meeting shall consider and, if thought fit, adopt the financial statements.

Art. 33. Appropriation of Profits.

33.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by the Law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

33.2. The general meeting of Shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the Shareholders as dividend.

33.3. Subject to the conditions fixed by the Law, the Manager may pay out an advance payment on dividends. The Manager fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

Chapter VI.- Dissolution, Liquidation

Art. 34. Dissolution, Liquidation.

34.1. Subject to the consent of the Manager, the Company may be dissolved by a decision of the general meeting of Shareholders voting with the same quorum and majority as set in article 29.2., unless otherwise provided by the Law.

34.2. Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by a general meeting of Shareholders who will determine their powers and their compensation.

34.3. After payment of all the debts of and charges against the Company and of the expenses of liquidation, the net assets shall be distributed equally to the holders of the Shares pro rata to the number of the Shares held by them.

Chapter VII.- Applicable Law

Art. 35. Applicable Law.

35.1. All matters not governed by the Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

Art. 36. Definitions.

36.1. In these Articles of Incorporation unless the context otherwise requires the following expressions have the following meanings:

"A Shares" means the A Shares of EUR 3.10.- each in the share capital of the Company from time to time and which shall be held by the unlimited partner(s) in representation of its/their unlimited partnership interest in the Company;

"A Shareholder" means the holder of the A Shares from time to time;

"B Shares" means the B Shares of EUR 3.10.- each in the share capital of the Company from time to time which shall be held by the limited partners in representation of their limited partnership interest in the Company;

"B Shareholders" means the holders of the B Shares from time to time;

"Deemed Transfer Notice" means a transfer notice deemed to be given under article 6.4.2.

"Law" means the law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended from time to time;

"New Investors" means any third parties purchasing one or more B Shares who do not already own B Shares and each shall individually be referred to as a "New Investor";

"Paid up" means, in relation to a share, paid up or credited as paid up;

"Privileged Relation" means in relation to a shareholder the spouse (or widow or widower) of the shareholder and the shareholder's lineal descendants (and for the purposes aforesaid a step-child or adopted child or illegitimate child of any shareholder shall be deemed to be a lineal descendant of such shareholder) and the relatives by marriage of a shareholder's lineal descendants;

"Representatives" means, in relation to a shareholder, any person or persons who have become entitled to his shares in consequence of his death, bankruptcy or mental incapacity;

"Share" means a share in the capital of the Company of whatever class;

"Shareholder" means a shareholder of the Company of whatever class;

Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at 4,000.- Euros.

Declaration

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le sept mars.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1. Brunello Partners S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 104.307.

ici représentée par Monsieur Jérôme Bouclier, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 4 mars 2008,

2. Mr Massimo Ferragamo, directeur de sociétés, né à Fiesole, Italie, le 1^{er} septembre 1957, résident professionnellement à 663 Fifth Avenue, 4th Floor, New York, NY 10022, Etats-Unis d'Amérique;

ici représenté par Monsieur Jérôme Bouclier, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Florence le 4 mars 2008.

I. Lesdites procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises aux fins d'enregistrement.

II. Les comparants déclarent être les actionnaires uniques de Brunello Partners Luxembourg S.C.A, une société à commandite par actions établie et constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, constituée par acte du notaire Maître Gérard Lecuit, notaire, résidant à Luxembourg en date du 4 novembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 113 du 8 février 2005 (la "Société"). Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par acte du notaire Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg en date du 22 novembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 113 du 8 février 2005 (les "Statuts").

III. Les comparants, représentés comme mentionné ci-dessus, reconnaissent être entièrement informés des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social d'un montant de treize mille deux cent quatre-vingt neuf euros et soixante-dix cents (EUR 13.289,70) de manière à le porter de son montant actuel de trente et un mille trois cent dix euros (EUR 31.310,-) divisé en cent (100) Actions de catégorie A et dix mille (10.000) Actions de catégorie B à un montant de quarante-quatre mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf euros et soixante-dix cents (EUR 44.599,70) divisé en cent (100) Actions de catégorie A et quatorze mille deux cents quatre-vingt-sept (14.287) Actions de catégorie B.

2. Emission de quatre mille deux cents quatre-vingt-sept (4.287) Actions de catégorie B avec une valeur nominale de trois euros et dix cents (EUR 3,10) chacune (les "Parts Sociales"), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et conférant un droit aux dividendes de la Société à partir du jour de la décision prise par l'assemblée générale des associés décidant de l'augmentation de capital proposée.

3. Acceptation de la souscription des Parts Sociales, par Mr Massimo Ferragamo, prénommé de quatre mille deux cents quatre-vingt sept (4.287) Actions de catégorie B avec une valeur nominale de trois euros et dix cents (EUR 3,10) chacune.

4. Modification de l'article 5.1 des Statuts, concernant le capital social de la Société, afin de refléter les résolutions adoptées sous les points 1 à 3.

5. Modification de l'article 5.5 des Statuts.

6. Suppression de l'article 6.1.5 des Statuts.

7. Modification de l'article 6.2.2 (ii) des Statuts.

8. Modification de l'article 6.2.3 des Statuts.

9. Modification de l'article 6.2.4 des Statuts.

10. Introduction d'un nouvel article 6.3.1 des Statuts.

11. Introduction d'un nouvel article 6.3.2 des Statuts.

12. Modification et reformulation des Statuts.

13. Divers.

ont requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de treize mille deux cent quatre-vingt neuf euros et soixante-dix cents (EUR 13.289,70) de manière à le porter de son montant actuel de trente et un mille trois cent dix euros (EUR 31.310,-) divisé en cent (100) Actions de catégorie A et dix mille (10.000) Actions de catégorie B à un montant de quarante-quatre mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf euros et soixante-dix cents (EUR 44.599,70) divisé en cent (100) Actions de catégorie A et quatorze mille deux cents quatre-vingt-sept (14.287) Actions de catégorie B.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'émettre quatre mille deux cents quatre-vingt-sept (4.287) Actions de catégorie B avec une valeur nominale de trois euros et dix cents (EUR 3,10) chacune (les "Parts Sociales"), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et conférant un droit aux dividendes de la Société à partir du jour de la décision prise par l'assemblée générale des associés décidant de l'augmentation de capital proposée.

Souscription

Ensuite comparaît Maître Jérôme Bouclier, prémentionné, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de Monsieur Massimo Ferragamo, prénommé, (le "Souscripteur"), prémentionné, en vertu d'une procuration donnée le 4 mars 2008.

Le comparant déclare souscrire, au nom et pour le compte du Souscripteur, prémentionné, à quatre mille deux cent quatre-vingt sept (4.287) actions avec valeur nominale de trois euros et dix cents (EUR 3,10) chacune, et de libérer intégralement ces nouvelles actions par apport en numéraire.

Le comparant déclare et tous les participants de l'assemblée générale reconnaissent que les actions nouvellement émises de la Société ont été entièrement payées en numéraire et que la Société a à sa disposition la somme totale de treize mille deux cent quatre-vingt neuf euros et soixante-dix cents (EUR 13.289,70.-), dont la preuve est donnée au notaire soussigné qui a expressément enregistré cette déclaration.

L'assemblée générale décide d'accepter ladite souscription et la libération par le souscripteur et d'attribuer quatre mille deux cent quatre-vingt-sept (4.287) nouvelles actions de la Société au Souscripteur, précité.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions adoptées aux points 1) à 3), l'assemblée générale décide de modifier l'article 5.1 des Statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

" Art. 5. Capital social.

5.1. Le capital émis de la Société est fixé à quarante-quatre mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf euros et soixante-dix cents (EUR 44.599.700,-) divisé en cent (100) Actions de catégorie A, qui doivent être détenues par l'associé-commandité, et quatorze mille deux cents quatre-vingt-sept (14.287) Actions de catégorie B, qui doivent être détenues par les associés-commanditaires, chaque Action ayant une valeur nominale de trois euros et dix cents (EUR 3,10) et chaque Action étant entièrement libérée."

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 5.5 des Statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

"Cette autorisation est valable pour une durée de 5 (cinq) ans à compter de la date de la publication de l'acte portant modification des statuts dans le Mémorial et peut être renouvelée par une assemblée générale des Actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici-là n'auraient pas été émises par le Gérant."

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de supprimer l'article 6.1.5 des Statuts.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 6.2.2 (ii) des Statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

"(ii) les Actions de catégorie B seront d'abord offertes à la Sociétés dans les limites permises par l'article 49-2 de la Loi, puis aux autres Actionnaires de catégorie B et finalement aux Nouveaux Investisseurs suivant l'article 6.2.3. des présents Statuts à moins que le Gérant en décide autrement."

Septième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 6.2.3 des Statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

"En relation avec chaque transfert d'Actions de catégorie B proposée suivant l'article 6.2.2. des présents Statuts (soit à un Actionnaire existant ou soit à un tiers), les Actions de catégorie B proposées à être transférer devront être offertes par l'Actionnaire de catégorie B:

(i) en premier lieu, à la Société selon les limites permises par l'article 49-2 de la Loi, puis à tous les Actionnaires de catégorie B, lesquels ont le droit d'accepter un pourcentage des Actions de catégorie B proposées dans cette offre, correspondant au pro rata du pourcentage des Actions de catégorie B qu'ils détiennent dans la Société, par un avis écrit reçu par l'Actionnaire de catégorie B offrant dans les dix (10) jours suivant l'offre faite; et

(ii) en deuxième lieu, au cas où un pourcentage correspondant au pro rata des Actions de catégorie B n'a pas été accepté par un Actionnaire de catégorie B, les Actions de catégorie B offertes restantes aux autres Actionnaires de catégorie B suivant article 6.2.3. (i); et

(iii) en troisième lieu, au cas l'offre relative aux Actions de catégorie B n'a pas été acceptée dans son entièreté par la Société ni par les Actionnaires de catégorie B suivant l'article 6.2.3. (i) et (ii) des présents Statuts, aux Nouveaux Investisseurs, lesquels ont le droit d'accepter une telle offre par un avis écrit reçu par l'Actionnaire de catégorie B offrant dans les cinq (5) jours suivant l'offre faite.

Huitième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 6.2.4 des Statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

"Aucun Actionnaire ne peut créer ou permettre l'existence d'une charge ou d'un gage sur une Action ou ne peut consentir (soit assujettie à une condition suspensive, à une condition résolutoire, ou autrement) de faire une de ces choses, à l'exception d'avoir l'autorisation préalable et écrite des Actionnaires de catégorie A (celle-ci étant toujours assujettie aux articles 6.2.9. et 6.5)."

Neuvième résolution

L'assemblée générale décide d'insérer un nouvel article 6.3.1 des Statuts, qui aura la teneur suivante:

"Les Actionnaires peuvent à tout moment transférer toutes ou certaines des Actions auquel ils ont droit à une Relation privilégiée ou à une fiducie familiale ou toute autre entité établie au profit de d'un ou plusieurs Actionnaires ou d'une Relation privilégiée sans respecter les dispositions des articles 6.2.2 (i) et 6.2.2 (ii)."

Dixième résolution

L'assemblée générale décide d'insérer un nouvel article 6.3.2 des Statuts, qui aura la teneur suivante:

"Les fidéicommissaires d'une fiducie familiale pourront, lors du remplacement des fidéicommissaires, effectuer le transfert d'Actions qu'ils détiennent en leur qualité de fidéicommissaires aux nouveaux fidéicommissaires de cette fiducie familiale."

Onzième résolution

L'assemblée générale décide de modifier et reformuler les Statuts tel que suit:

Chapitre I^{er} . Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Forme, Dénomination.

1.1 Il est formé par les présentes entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société (la "Société") sous forme de société en commandite par actions qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts (les "Statuts").

1.2. La Société adopte la dénomination "Brunello Partners Luxembourg S.C.A."

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg.

2.2. Il peut être transféré à tout autre endroit de la Ville de Luxembourg par décision du Gérant.

2.3. Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger, par une décision du Gérant.

2.4. Au cas où le Gérant estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettent l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par l'un des organes ou par l'une des personnes qui est en charge de la gestion journalière de la Société.

Art. 3. Objet.

3.1. La Société a pour objet la prise de participations et la détention de ces participations dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

3.2. La Société peut accorder toute assistance financière à des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, notamment des prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit.

3.3. La Société peut employer ses fonds en investissant dans l'immobilier ou les droits de propriété intellectuelle sous quelque forme que ce soit.

3.4. La Société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission d'obligations, de PECs, d'obligations bancaires, de titres, de certificats d'obligations et de certificats.

3.5. D'une manière générale, elle peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Chapitre II. Capital, Actions

Art. 5. Capital social.

5.1. Le capital émis de la Société est fixé à quarante-quatre mille cinq cent quatre-vingt dix-neuf euros et soixante-dix cents (EUR 44.599.700.-) divisé en cent (100) Actions de catégorie A, qui doivent être détenues par l'associé-commandité, et quatorze mille deux cents quatre-vingt sept (14.287) Actions de catégorie B, qui doivent être détenues par les associés-commanditaires, chaque Action ayant une valeur nominale de trois euros et dix cents (EUR 3,10.-) et chaque Action étant entièrement libérée.

5.2. Les droits et obligations inhérentes aux Actions de chaque catégorie, tels que définis par les présents Statuts, seront identiques sauf stipulation contraire dans la Loi ou dans les Statuts.

5.3. Le capital autorisé de la Société est fixé à neuf cent trente-trois mille et cent euros (EUR 933.100.-), divisé en mille (1.000) Actions de catégorie A et trois cent mille (300.000.-) Actions de catégorie B, chaque Action ayant une valeur nominale de trois euros et dix cents (EUR 3,10.-).

5.4. Le Gérant est autorisé et est en charge de (i) réaliser chaque augmentation de capital en une seule fois ou par tranches successives par émission d'actions nouvelles, avec ou sans prime d'émission, à libérer par voie de versements

en espèces ou d'apports en nature, par transformation de créances ou de toute autre manière; (ii) fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles; (iii) supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires dans le cas d'émission d'actions contre apports en espèces.

5.5. Cette autorisation est valable pour une durée de 5 (cinq) ans à compter de la date de la publication de l'acte portant modification des statuts dans le Mémorial et peut être renouvelée par une assemblée générale des Actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici-là n'auraient pas été émises par le Gérant.

5.6. Le Gérant peut déléguer tout fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Chaque fois que le Gérant aura procédé à une augmentation du capital émis dans les formes légales et dans les limites du capital autorisé, le présent article sera adapté à la modification intervenue.

5.7. En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur toute action en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat d'Actions des Actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux Actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.

Art. 6. Actions.

6.1. Forme

6.1.1. Les Actions seront nominatives.

6.1.2. Pour ce qui est des Actions nominatives, un registre des actionnaires dont tout Actionnaire pourra prendre connaissance sera tenu au siège social. Ce registre contiendra la désignation précise de chaque Actionnaire et l'indication du nombre de ses actions, l'indication des paiements effectués sur ses actions ainsi que les transferts des Actions avec leur date.

6.1.3 Chaque Actionnaire notifiera à la Société par lettre recommandée son adresse et tout changement de celle-ci. La Société sera en droit de se fier à la dernière adresse ainsi communiquée.

6.1.4. La propriété des Actions nominatives résultera de l'inscription dans le registre des actionnaires.

6.2. Transfert d'Actions

6.2.1 Tous les transferts d'Actions seront inscrites au registre des actionnaires soit suivant les règles sur le transfert des créances de l'article 1690 du Code civil luxembourgeois soit par déclaration de transfert inscrite dans le registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leur(s) représentant(s). De même, la Société peut accepter et inscrire dans le registre des actionnaires tout transfert mentionné dans toute correspondance ou autre document établissant le consentement du cessionnaire et du cédant.

6.2.2. Chaque Actionnaire de catégorie B a le droit de transférer le nombre d'Actions de catégorie B aux personnes et selon les conditions que cette Actionnaire de son choix, à condition de:

(i) en premier lieu, de recevoir l'accord écrit de tous les Actionnaires de catégorie A de temps à autre; et

(ii) les Actions de catégorie B seront d'abord offertes à la Société dans les limites permises par l'article 49-2 de la Loi, puis aux autres Actionnaires de catégorie B et finalement aux Nouveaux Investisseurs suivant l'article 6.2.3. des présents Statuts à moins que le Gérant en décide autrement.

6.2.3. En relation avec chaque transfert d'Actions de catégorie B proposée suivant l'article 6.2.2. des présents Statuts (soit à un Actionnaire existant ou soit à un tiers), les Actions de catégorie B proposées à être transférer devront être offertes par l'Actionnaire de catégorie B:

(i) en premier lieu, à la Société selon les limites permises par l'article 49-2 de la Loi, puis à tous les Actionnaires de catégorie B, lesquels ont le droit d'accepter un pourcentage des Actions de catégorie B proposées dans cette offre, correspondant au pro rata du pourcentage des Actions de catégorie B qu'ils détiennent dans la Société, par un avis écrit reçu par l'Actionnaire de catégorie B offrant dans les dix (10) jours suivant l'offre faite; et

(ii) en deuxième lieu, au cas où un pourcentage correspondant au pro rata des Actions de catégorie B n'a pas été accepté par un Actionnaire de catégorie B, les Actions de catégorie B offertes restantes aux autres Actionnaires de catégorie B suivant article 6.2.3. (i); et

(iii) en troisième lieu, au cas l'offre relative aux Actions de catégorie B n'a pas été acceptée par la Société ni par les Actionnaires de catégorie B suivant l'article 6.2.3. (i) et (ii) des présents Statuts, aux Nouveaux Investisseurs, lesquels ont le droit d'accepter une telle offre par un avis écrit reçu par l'Actionnaire de catégorie B offrant dans les cinq (5) jours suivant l'offre faite.

6.2.4. Aucun Actionnaire ne peut créer ou permettre l'existence d'une charge ou d'un gage sur une Action ou ne peut consentir (soit assujettie à une condition suspensive, à une condition résolutoire, ou autrement) de faire une de ces choses, à l'exception d'avoir l'autorisation préalable et écrite des Actionnaires de catégorie A (celle-ci étant toujours assujettie aux articles 6.2.9. et 6.5).

6.2.5. Un Actionnaire qui offre des Actions aux autres Actionnaires suivant l'article 6.2.3. des présents Statuts ne sera obligé de transférer les Actions aux Actionnaires qui ont accepté d'acheter des Actions ("Actionnaires Acceptants") en conformité avec le ou les avis écrits qui ont été reçus suivant l'article 6.2.3.

6.2.6. Au cas où un Actionnaire notifie un autre Actionnaire qu'il souhaite d'acheter des Actions offertes suivant l'article 6.2.3. des présents Statuts, alors cet Actionnaire sera obligé d'acheter ces Actions en conformité avec l'article 6.2.3.

6.2.7. Une obligation de transférer des Actions suivant les dispositions des présents Statuts sera censée être une obligation de transférer les Actions francs de tout gage ou charge.

6.2.8. Dans le but d'assurer qu'un transfert particulier d'Actions est autorisé ci-dessous, le Gérant peut requérir du cédant ou de la personne nommée comme cessionnaire pour un transfert déposé pour enregistrement, de fournir à la Société l'information ou preuve que le Gérant estime nécessaires ou relevants. Au cas où cette information ou preuve n'a pas été fourni en satisfaction au Gérant dans les 28 jours après une telle demande, le Gérant sera autorisé de refuser d'enregistrer le transfert en question.

6.2.9. Le Gérant ne pourra pas refuser d'enregistrer un transfert d'Actions autorisé suivant les présents Statuts, mais peut, selon son appréciation absolue et sans donner aucune raison, décliner d'enregistrer le transfert de chaque Action qui na pas été entièrement libérée.

6.2.10. Si un Actionnaire ou un de ses Représentants a connaissance d'un évènement susceptible de donner lieu à une obligation de donner un avis de transfert, il devra ainsi donner un avis écrit de cela au Gérant.

6.2.11. Après la mort d'un Actionnaire étant une personne physique:

(i) chaque intérêt détenu par cet Actionnaire dans les Actions sera automatiquement transféré à ce Représentant de l'Actionnaire sans approbation préalable par le Gérant, par les autres Actionnaires, ou toute autre partie;

(ii) les dispositions des articles 6.2.2. à 6.2.5. (inclus), 6.3. et 6.4. des présents Statuts ne seront pas applicables à un transfert fait suivant l'article 6.2.11. (i) ci-dessus et aucun avis relatif au transfert n'est requis d'être fait au Gérant ou à tout autre Actionnaire à l'exception de la notification au Gérant du changement de propriété pertinent.

(iii) En l'occurrence d'un transfert fait selon l'article 6.2.11. (i), les Représentants auront tous les droits d'actionnaire transférés, titre et intérêt dans et relatifs à ces Actions transférées.

6.2.12. L'élection par les Représentants d'un Actionnaire à devenir les détenteurs enregistrés de chaque Action devra être autorisée par le Gérant et ne donnera pas lieu à une obligation de présenter un avis de transfert relatif à ces Actions.

6.3. Transferts Autorisés

6.3.1. Les Actionnaires peuvent à tout moment transférer toutes ou certaines des Actions auquel ils ont droit à une Relation privilégiée ou à une fiducie familiale ou toute autre entité établie au profit de d'un ou plusieurs Actionnaires ou d'une Relation privilégiée sans respecter les dispositions des articles 6.2.2 (i) et 6.2.2 (ii).

6.3.2. Les fidéicommiss d'une fiducie familiale pourront, lors du remplacement des fidéicommiss, effectuer le transfert d'Actions qu'ils détiennent en leur qualité de fidéicommiss aux nouveaux fidéicommiss de cette fiducie familiale.

6.3.3. Les Représentants d'un Actionnaire peuvent à tout moment transférer toutes ou certaines des Actions auquel ils ont droit à toute personne à laquelle le détenteur enregistré serait autorisé de transférer celles-ci selon les présents Statuts.

6.3.4. Dans le cas où les Représentants d'un Actionnaire sont autorisés selon les présents Statuts à être enregistré comme détenteurs de ces Actions d'Actionnaires et décident de le faire, ces Actions peuvent à tout moment être transférer par ces Représentants à toute personne à laquelle selon cet article le même aurait pu être transféré par cet Actionnaire s'il serait rester le détenteur de celles-ci, mais aucun autre transfert de ces Actions par les Représentants sera autorisé suivant cet article.

6.3.5. Sauf si les tous les Actionnaires décident autrement, aucun transfert d'une Action, autorisé par cet article, ne pourra être fait durant la période active d'un avis de transfert ou d'un Avis du Transfert Censé relatif à ces Actions (et dans ce contexte "période active" relative à un avis donné signifie la période à partir du moment où il a été donné jusqu'au moment où aucun Actionnaire n'a d'autres droits ou obligations, directement ou indirectement, suivant cet avis).

6.4. Transfert Censé

6.4.1. Dans le présent paragraphe, un "Evènement Applicable" signifie:

(i) en relation avec un Actionnaire étant une personne physique:

(a) cet Actionnaire est déclaré en faillite;

(b) cet Actionnaire est, ou peut être, atteint d'un trouble mental;

(c) si cet Actionnaire est le gérant direct ou indirect ou un employé de la Société, cet Actionnaire cesse à être connecté à la Société (autre que pour des raisons de mort ou de congédiement injuste ou faux) et dans ce but, un individu sera traité comme connecté à la Société si, et seulement si et aussi longtemps qu'il est un gérant direct ou indirect ou un employé de la Société ou d'une filiale de cette Société.

(ii) un Actionnaire faisant un arrangement volontaire ou un compromis avec ses créanciers;

(iii) en relation avec un Actionnaire étant une personne morale:

(a) un receveur, gérant, receveur administratif ou administrateur nommé par un tel Actionnaire ou pour tous ou certains de ces opérations commerciales ou actifs; ou

(b) cet Actionnaire entrant en liquidation (autre qu'une liquidation volontaire dans le but d'un schéma bona fide d'une fusion ou reconstruction solvable).

(iv) un Actionnaire essayant à tout moment de négocier ou de disposer de tout intérêt relatif ou de tout droit attaché à chaque nombre d'Actions autrement qu'autorisé par les présents Statuts.

6.4.2. Jusqu'à l'arrivée d'un Evénement Applicable, l'Actionnaire en question ("Actionnaire Sortant") sera censé avoir donné immédiatement un Avis de Transfert Censé concernant toutes les Actions enregistrées au nom d'un tel Actionnaire Sortant (les "Actions Censées Transférées").

6.4.3. Un Avis de Transfert Censé n'est pas révocable.

6.4.4. Au cas où un Avis de Transfert Censé concernant tout nombre d'Actions Censées Transférées est censé être donné selon les dispositions des présents Statuts et que les circonstances sont telles que le Gérant n'est pas au courant des faits donnant lieu à un tel événement, un tel Avis de Transfert Censé est censé d'être reçu par le Gérant à la date à laquelle le Gérant prend actuellement connaissance de ces faits.

6.4.5. Au cas d'un Avis de Transfert Censé, le Gérant devra envoyer de manière similaire un avis à tous les Actionnaires (y compris l'Actionnaire Sortant), notifiant à ceux-ci que ce même avis est censé avoir été donné dans les trois mois après (i) la date de l'Evénement Applicable donnant lieu à l' Avis de Transfert Censé ou (ii) (si plus tard) la date à laquelle le Gérant prend actuellement connaissance de cet Evénement Applicable.

6.4.6. Dans un Avis de Transfert Censé le prix de transfert (dans le présent cas le "Prix de Transfert Censé") devra être le prix convenu par écrit entre l'Actionnaire Sortant et les Actionnaires de catégorie B ou en absence d'un telle accord (pour des raisons de désaccord, absence, mort ou autrement) dans les 21 jours après que l'avis a été donné suivant l'article 6.4.5. des présents Statuts, par un réviseur d'entreprise n'ayant pas moins que cinq ans d'expérience ("l'Expert"), lequel sera nommé par accord entre tous les Actionnaires de catégorie B, ou en absence de cette nomination après une période de 15 jours supplémentaires, par le Président du Conseil de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. L'Expert devra agir comme expert et pas comme arbitre et sa décision écrite sera finale et contraignante pour tous les Actionnaires.

6.4.7. L'Expert devra:

(i) certifier la valeur du marché ouverte des Actions Censées Transférées à la date de l'Avis de Transfert Censé en évaluant les Actions Censées Transférées sur base d'une vente entre personnes liées entre un vendeur et un acheteur volontaires; et

(ii) résoudre toutes les difficultés qui peuvent apparaître de cette manière et qu'il juge approprié.

6.4.8. Les coûts de l'Expert relatifs à la détermination du Prix de Transfert Censé et à sa nomination seront supportés entièrement par l'acheteur des Actions Censées Transférées.

6.4.9. Les Actionnaires de catégorie B auront, pour une période de 15 jours après réception de l'Avis de Transfert Censé, un droit d'acheter une ou toutes les Actions Censées Transférées au Prix de Transfert Censé défini dans l'Avis de Transfert Censé, tel que défini à l'article 6.2.3.

6.4.10. A l'expiration de la limite de temps définie dans l'article 6.4.9. ci-dessus, le Gérant devra, dans les cas du possible, délivrer le nombre d'Actions Censées Transférées aux Actionnaires de catégorie B qui souhaitent acheter une ou plusieurs Actions Censées Transférées au Prix de Transfert Censé. Mais si le nombre des Actions Censées Transférées proposé à être souscrit par les Actionnaires dépasse le nombre actuel d'Actions Censées Transférées offertes, alors le Gérant sera autorisé de délivrer ces Actions Censées Transférées à ces Actionnaires de la manière qu'ils estiment appropriée en concordance avec l'article 6.2.3. des présents Statuts et ne sera en aucune manière responsable vis-à-vis des Actionnaires auxquels le Gérant n'a pas été en mesure de délivrer des Actions Censées Transférées.

6.4.11. Après l'expiration de la limite de temps définie dans l'article 6.4.9. ci-dessus, les Actions Censées Transférées qui ne son pas achetés suivant l'article 6.4.9. ci-dessus:

(i) seront passer aux Représentants (s'il y en a) de l'Actionnaire Sortant sans compensation; ou

(ii) (s'il n'y pas ces Représentants) seront offertes par le Gérant aux Nouveaux Investisseurs au Prix de Transfert Censé.

6.5. Transferts Interdits

6.5.1. Malgré les autre choses contenues dans les présents Statuts, aucune Action ne sera délivrer ou transférer à un mineur, failli ou aliéné.

Art. 7. Augmentation et réduction du capital social.

7.1. Le capital émis et/ou autorisé de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution des Actionnaires adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par ces Statuts ou, selon le cas, par la Loi pour toute modification des Statuts.

7.2. Les nouvelles Actions et/ou titres convertibles en actions à souscrire par apport en nature ou en espèces seront offertes par préférence aux Actionnaires existants proportionnellement à la part du capital qu'ils détiennent sauf en cas où les Actionnaires enlèvent ou limitent ces droits préférentiels. Le Gérant fixera le délai pendant lequel le droit de souscription préférentiel devra être exercé. Ce délai ne pourra pas être inférieur à trente jours.

7.3. Par dérogation à ce qu'est dit ci-dessus, l'assemblée générale, délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour toute modification des Statuts, peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel ou autoriser le Gérant à le faire.

7.4. Dans le cas où l'assemblée générale autorise le Gérant de limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel, le Gérant peut offrir toutes Actions et/ou titres convertibles en actions à souscrire par apport en espèces dans les limites du capital autorisé aux Nouveaux Investisseurs à un prix par action égal ou supérieur à la valeur nominale des Actions.

7.5. Chaque Action proposée à être souscrite par un Nouvel Investisseur, devra, avant d'être émise à ce Nouvel Investisseur, d'abord être proposée aux Actionnaires de catégorie B existants au prix par action applicable. Une telle offre sera faite par un avis spécifiant le nombre d'Actions offertes, le prix par action applicable, et limitant une période (non moins que 10 jours) durant laquelle l'offre, si pas acceptée, sera considérée comme refusé.

7.6. A l'expiration de cette période limitée, le Gérant devra, dans les cas du possible, émettre le nombre d'Actions à ces Actionnaires de catégorie B de la Société qui souhaitent acheter une ou plusieurs Actions au prix par action applicable. Mais au cas où le nombre des Actions proposé à être souscrit par les Actionnaires de catégorie B dépasse le nombre actuel d'Actions offertes, alors le Gérant sera autorisé d'émettre ces Actions aux Actionnaires de catégorie B de la manière qu'ils estiment appropriée et ne sera en aucune manière responsable vis-à-vis des Actionnaires de catégorie B auxquels le Gérant n'a pas été en mesure d'émettre des Actions.

7.7. Le Gérant sera autorisé d'émettre chaque Action non acceptée suivant l'article 7.5. ci-dessus, ou laquelle restera non souscrite après que les Actions acceptées suivant l'article 7.6. ci-dessus ont été émises, aux Nouveaux Investisseurs aux conditions qu'ils estiment appropriées, aussi longtemps qu'aucune Action ne sera émise à un autre prix que le prix par action applicable.

7.8. Sauf approbation écrite préalable de tous les Actionnaires de catégorie B, aucune Action ne sera attribuée dans des conditions où le droit d'honorer ces Actions attribuées pourrait être renoncé en faveur de ou assigné à une autre personne et aucune personne autorisée à cette attribution d'une Action peut faire en sorte que cette Action peut être attribuée ou émise à une autre personne.

7.9. Aucune Action non émise, avec et sujette à tous droits et restrictions, devra être attribuée ou émise ou être sujet d'une option sans l'approbation écrite préalable de tous les Actionnaires de catégorie B.

7.10. Les dispositions de cet article 7 ne portent pas préjudice au droit du Gérant d'émettre des nouvelles Actions dans les limites et selon les conditions de l'article 5 des présents Statuts.

Art. 8. Achat d'actions propres.

8.1. La Société peut racheter ses propres Actions de catégorie B.

8.2. L'acquisition et la détention de ses Actions de catégorie B se fera en accord avec les conditions et dans les limites établies par la Loi.

Chapitre III. Gestion, Conseil de surveillance

Art. 9. Gestion.

9.1. La Société sera gérée par "Brunello Partners S.à r.l." (ci-après "le Gérant") en sa qualité de seul associé-commandité de la Société et détenteur de toutes les Actions de catégorie A de la Société.

9.2. Les autres Actionnaires ne participeront ni n'interféreront dans la gestion de la société.

Art. 10. Pouvoirs du Gérant.

10.1. Le Gérant a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles pour la réalisation de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément par la Loi ou par les Statuts à l'assemblée générale des Actionnaires ou au Conseil de Surveillance sont de la compétence du Gérant.

Art. 11. Obligations du Gérant et des actionnaires.

11.1. Le Gérant est responsable conjointement et solidairement avec la Société de toutes les dettes de la Société qui ne peuvent pas être couvertes par l'actif de la Société.

11.2. Les Actionnaires autres que le Gérant doivent s'abstenir d'agir au nom de la Société de quelque manière ou en quelque qualité que ce soit sauf pour ce qui est de l'exercice de leurs droits d'actionnaires aux assemblées générales, et ils ne seront responsables que de la libération de la valeur nominale de chaque Action de la Société qu'ils possèdent.

Art. 12. Délégation de pouvoirs.

12.1. Le Gérant peut déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs directeurs, fondés de pouvoirs, employés ou autres personnes, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions déterminées, permanentes ou temporaires, à des personnes ou agents de son choix.

Art. 13. Représentation de la Société.

13.1. Vis-à-vis des tiers, la Société est engagée par la signature unique du Gérant, agissant par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs signataires dûment autorisés et nommés discrétionnairement par le Gérant.

13.2. Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par la signature individuelle de la personne à laquelle la gestion journalière de la Société a été déléguée, dans le cadre de cette gestion journalière, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Gérant, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 14. Dissolution - Incapacité du Gérant.

14.1. En cas de dissolution ou d'incapacité légale du Gérant ou si pour toute autre raison le Gérant est empêché d'agir, la Société ne sera pas dissoute.

14.2. Dans ce cas, le Conseil de Surveillance nommera un ou plusieurs administrateurs, Actionnaires ou non, qui resteront en fonctions jusqu'à la réunion de l'assemblée générale des Actionnaires pour désigner un nouveau Gérant.

14.3. Les administrateurs devront convoquer l'assemblée générale des Actionnaires dans un délai de quinze jours à partir de leur nomination et dans les formes prévues par les Statuts.

14.4. Les devoirs des administrateurs consistent à accomplir des actes urgents et de simple administration jusqu'à ce que l'assemblée générale des Actionnaires se réunira.

14.5. Les administrateurs seront responsables uniquement de l'exécution de leur mandat.

Art. 15. Conseil de Surveillance.

15.1. Les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables, seront contrôlés par un Conseil de Surveillance composé d'au moins trois membres, et pas plus que cinq membres, Actionnaires ou non.

15.2. Les membres du Conseil de Surveillance seront élus par les Actionnaires, qui détermineront leur nombre, pour une période ne dépassant pas six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs seront élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution adoptée par la majorité des Actionnaires.

15.3. Au cas où le nombre total des membres du Conseil de Surveillance est réduit de plus de la moitié, le Gérant convoquera immédiatement une assemblée des Actionnaires afin de pourvoir au remplacement.

15.4. Si un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance sont temporairement empêchés d'assister aux réunions du Conseil, les autres membres peuvent choisir une personne parmi les Actionnaires afin de les remplacer provisoirement jusqu'à ce qu'ils puissent reprendre leurs fonctions.

15.5. La rémunération des membres du Conseil de Surveillance sera déterminée par une approbation des Actionnaires prise par vote majoritaire.

Art. 16. Réviseur.

16.1. Dans l'accomplissement de ses obligations, le Conseil de Surveillance pourra être assisté par un réviseur indépendant (le "Réviseur Indépendant") qui sera un réviseur d'entreprises indépendant affilié à une société d'audit établie de manière internationale.

16.2. Le Réviseur Indépendant, s'il y en a un, sera élu par l'assemblée générale annuelle des Actionnaires pour une période qui finira à la date de la prochaine assemblée générale d'Actionnaires et jusqu'à ce que son successeur soit élu. Le Réviseur Indépendant restera en fonction jusqu'à ce qu'il soit réélu ou jusqu'à ce que son successeur soit élu.

16.3. Le Réviseur Indépendant en fonction pourra être démis de ses fonctions à tout moment par l'assemblée générale des Actionnaires, avec ou sans raison.

Art. 17. Pouvoirs du Conseil de Surveillance.

17.1. Le Conseil de Surveillance sera consulté par le Gérant sur les sujets qu'il détermine. Il autorisera tout acte du Gérant qui, en conformité avec la Loi ou les présents Statuts, excède les pouvoirs du Gérant.

Art. 18. Réunions du Conseil de Surveillance.

18.1. Le Conseil de Surveillance choisira parmi ses membres un président (le "Président"). Il choisira également un secrétaire qui n'a pas besoin d'être membre du Conseil de Surveillance et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance.

18.2. Le Conseil de Surveillance se réunira sur la convocation du Président. Une réunion du Conseil doit être convoquée si deux membres le demandent.

18.3. Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Surveillance, mais en son absence le Conseil de Surveillance désignera à la majorité des membres présents un autre membre du Conseil pour présider la réunion.

18.4. Sauf s'il y a urgence ou à la suite de l'assentiment de toutes les personnes devant assister au Conseil de Surveillance, un avis écrit de toute réunion du Conseil de Surveillance sera donné par lettre ou par lettre télécopie à tous les membres au moins sept jours calendriers avant la date prévue pour la réunion. La convocation indiquera le lieu de la réunion et contiendra l'ordre du jour ainsi qu'une description des opérations dont il sera traité. Il pourra être passé outre cette convocation à la suite de l'assentiment par lettre ou par lettre télécopie de chaque membre du Conseil de Surveillance. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Surveillance.

18.5. Toute réunion du Conseil de Surveillance se tiendra au Luxembourg ou tel autre endroit que le Conseil de Surveillance choisira de temps à autre. Tout membre du Conseil pourra se faire représenter aux réunions du Conseil de Surveillance en désignant un autre membre comme son mandataire.

18.6. Le Conseil de Surveillance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des membres en fonction est présente. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés lors de la réunion.

18.7. Un ou plusieurs membres peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant à communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalente à une présence physique à la réunion.

18.8. En cas d'urgence, une décision écrite, signée par tous les membres du Conseil de Surveillance, est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Surveillance dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un seul écrit ou par plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et chaque document signé par un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance.

Art. 19. Procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance.

19.1. Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil de Surveillance seront signés par le Président de la réunion et par le secrétaire (s'il y en a). Les procurations y resteront annexées.

19.2. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le Président ou par le secrétaire (s'il y en a) ou par deux membres du Conseil de Surveillance.

Art. 20. Conflit d'Intérêts.

20.1. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait que le Gérant ou un membre du Conseil de Surveillance ou un fondé de pouvoir du Gérant ou de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront administrateur, associé, actionnaire, directeur ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, le Gérant ou un membre du Conseil de Surveillance ou un fondé de pouvoir du Gérant ou de la Société qui remplira en même temps des fonctions d'administrateur, associé, actionnaire, directeur ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

Chapitre IV. Assemblée générale des Actionnaires

Art. 21. Pouvoirs de l'assemblée générale des Actionnaires.

21.1. Toute assemblée générale des Actionnaires valablement constituée représente l'ensemble des Actionnaires.

21.2. Sous réserve de tous autres pouvoirs réservés au Gérant en vertu des présents Statuts, une assemblée générale des Actionnaires valablement constituée a les pouvoirs les plus larges pour décider ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société.

21.3. Une assemblée générale des Actionnaires valablement constituée n'exécutera ni ne ratifiera aucun acte qui engagera la Société vis-à-vis de tiers ni ne décidera de modifier les présents Statuts sans le consentement du Gérant. Notamment, elle ne révoquera le Gérant ni ne désignera un autre gérant sans le consentement du Gérant.

21.4. L'assemblée générale des Actionnaires valablement constituée pourra décider sur la distribution des dividendes sans le consentement du Gérant.

Art. 22. Assemblée générale annuelle.

22.1. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la Société ou à tel autre endroit indiqué dans les avis de convocations le premier lundi du mois de juin, à 9 heures 30.

22.2. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 23. Autres assemblées générales.

23.1. Le Gérant ou le Conseil de Surveillance peuvent convoquer d'autres assemblées générales. De telles assemblées doivent être convoquées si les actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social émis ou échu le demandent.

23.2. Les assemblées générales, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le Gérant.

Art. 24. Convocation des assemblées générales.

24.1. Les assemblées des Actionnaires sont convoquées par le Gérant ou par le Conseil de Surveillance conformément aux conditions fixées par la Loi. La convocation envoyée aux Actionnaires dans les conditions prévues par la Loi contiendra l'heure et le lieu ainsi que l'ordre du jour de l'assemblée générale et la nature des opérations à effectuer.

24.2. Au cas où tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocations préalables.

Art. 25. Présence - Représentation.

25.1. Tous les Actionnaires ont le droit de participer et de prendre la parole aux assemblées générales.

25.2. Tout Actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par lettre ou par lettre télécopie un mandataire, lequel ne doit pas être un Actionnaire. Le Gérant pourra déterminer toutes autres conditions qui devront être remplies en vue de la participation aux assemblées générales.

25.3. Toute société ou autre personne juridique qui est Actionnaire peut donner procuration sous la signature d'une personne dûment habilitée ou peut autoriser par lettre ou par lettre télécopie toute personne qu'elle estime apte à agir

comme son représentant à une assemblée générale, à condition de fournir toute preuve de pouvoirs que le Gérant pourrait exiger.

25.4. Le Gérant peut arrêter la forme des procurations et il peut exiger que les procurations soient déposées au lieu indiqué par lui au moins cinq jours avant la date fixée pour l'assemblée. Le Gérant pourra déterminer toutes autres conditions qui devront être remplies en vue de la participation aux assemblées générales.

25.5. Les copropriétaires, les usufruitiers et les nu-proprétaire d'actions, les créiteurs et les débiteurs d'actions mises en gage doivent désigner une seule personne pour les représenter à l'assemblée générale des Actionnaires.

Art. 26. Procédure.

26.1. L'assemblée générale des Actionnaires sera présidée par le Gérant ou par une personne nommée par le Gérant.

26.2. Le président de l'assemblée générale nommera un secrétaire.

26.3. L'assemblée générale des Actionnaires élira un scrutateur choisi parmi les Actionnaires présents ou représentés.

26.4. Ensemble ils forment le bureau de l'assemblée générale.

Art. 27. Prorogation.

27.1. Le Gérant peut proroger séance tenante toute assemblée générale à quatre semaines. Il doit le faire sur la demande d'Actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social.

27.2. Cette prorogation annule automatiquement toute décision déjà prise.

27.3. L'assemblée générale prorogée a le même ordre du jour que la première assemblée. Les Actions et les procurations déposées régulièrement en vue de la première assemblée restent valablement déposées pour la deuxième assemblée.

Art. 28. Vote.

28.1. Une liste de présence indiquant les noms des Actionnaires et le nombre d'Actions pour lequel ils prennent part au vote est signée par chaque Actionnaire ou par leurs mandataires avant l'ouverture de l'assemblée.

28.2. L'assemblée générale peut délibérer et voter uniquement sur les points figurant à l'ordre du jour.

28.3. Chaque Action donne droit à une voix.

28.4. Le vote se fait à mains levées ou par un appel nominal, sauf si l'assemblée générale décide par un vote à la majorité simple d'adopter une autre procédure de vote.

28.5. Lors de toute assemblée générale des Actionnaires autre qu'une assemblée générale extraordinaire convoquée en vue de la modification des Statuts de la Société ou en vue de prendre des résolutions dont l'adoption est sujette aux conditions de quorum et de majorité d'une modification des Statuts, les décisions seront prises sans considération du nombre d'Actions représentées à la majorité simple.

Art. 29. Assemblée Générale Extraordinaire.

29.1. Lors de toute assemblée générale extraordinaire convoquée en conformité avec la Loi en vue de la modification des Statuts de la Société ou pour voter une résolution dont l'adoption est sujette aux conditions de quorum et de majorité d'une modification des Statuts, le quorum sera d'au moins la moitié de toutes les Actions émises et échus. Si tel quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée pourra être convoquée à laquelle aucun quorum ne sera requis. Pour que la modification proposée soit adoptée et sauf disposition contraire de la Loi, une majorité de deux tiers des votes des Actionnaires présents ou représentés est requis à l'une quelconque de ces assemblées.

29.2. Les résolutions suivantes, ainsi que requise par la Loi, ne peuvent seulement être prises par un vote unanime de tous les Actionnaires:

- Le changement de la nationalité de la Société;
- L'augmentation des engagements des Actionnaires; et
- La Liquidation de la Société.

Art. 30. Procès-verbaux.

30.1. Les procès-verbaux de l'assemblée générale sont signés par le président de l'assemblée, par le secrétaire et par le scrutateur.

30.2. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Gérant et par l'un quelconque des membres du Conseil de Surveillance.

Chapitre V. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 31. Année sociale.

31.1. L'année sociale de la Société commence le premier jour de janvier, et finit le dernier jour de décembre.

Art. 32. Approbation des comptes annuels.

32.1. Lors de toute assemblée générale annuelle, le Gérant présentera à l'assemblée les comptes annuels portant sur l'année sociale précédente en vue de leur adoption et l'assemblée générale discutera et approuvera, si elle le juge approprié, les comptes.

Art. 33. Affectation des bénéfices.

33.1. Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

33.2. L'assemblée générale des Actionnaires décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux Actionnaires comme dividende.

33.3. Le Gérant peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la Loi. Il déterminera le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 34. Dissolution, liquidation.

34.1. Avec l'accord du Gérant, la Société peut être dissoute par une décision de l'assemblée générale délibérant aux conditions de quorum et de majorité de l'article 29.2., sauf dispositions contraires de la Loi.

34.2. En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales), nommées par l'assemblée générale des Actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

34.3. Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, l'actif net sera réparti équitablement entre tous les Actionnaires au prorata du nombre d'Actions qu'ils détiennent.

Chapitre VII. Loi applicable

Art. 35. Loi applicable.

35.1. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Art. 36. Définitions.

36.1. Dans les présents Statuts, les mots et expressions auront les significations suivantes, excepté les cas où le contexte demande une autre signification:

"Actions de catégorie A": signifie les Actions de catégorie A ayant une valeur de EUR 3,10.- chacune dans le capital social de la Société de temps à autre qui seront détenus par le(s) associé(s) commandité(s) en représentation de leur(s) intérêt(s) commandité(s) dans la Société;

"Actionnaires de catégorie A": signifie les détenteurs d'Actions de catégorie A de temps à autre;

"Actions de catégorie B": signifie les Actions de catégorie B ayant une valeur de EUR 3,10. - chacune dans le capital social de la Société de temps à autre qui seront détenus par le(s) associé(s) commanditaire(s) en représentation de leur (s) intérêt(s) commanditaire(s) dans la Société.

"Actionnaires de catégorie B": signifie les détenteurs d'Actions de catégorie B de temps à autre;

"Avis de Transfert Censé": signifie un avis de transfert censé avoir été donné suivant l'article 6.4.2.;

"Loi": signifie la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée;

"Nouveaux Investisseurs": signifie tous les tiers achetant une ou plusieurs Actions de catégorie B ne possédant pas encore des Actions de catégorie B, individuellement désigné comme "Nouvel Investisseur";

"Libérée": signifie, en relation avec une action, libérée ou payée ou créditée comme libérée;

"Relation privilégiée": signifie par rapport à un actionnaire, le conjoint (ou veuve ou veuf) de l'actionnaire et les descendants linéaux de l'actionnaire (et dans ce contexte un beau-fils/belle-fille ou un enfant adopté ou un enfant illégitime de tout actionnaire sera censé être un descendant linéaire d'un tel actionnaire) et les parents par mariage des descendants linéaux d'un actionnaire;

"Représentants" signifie par rapport à un actionnaire, toute personne ou les personnes qui ont eu droit à ses actions en conséquence de son décès, de sa faillite ou de son incapacité mentale;

"Actions" signifie une action de n'importe quelle catégorie dans le capital de la Société;

"Actionnaires" signifie un actionnaire de n'importe quelle catégorie de la Société.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à 4.000,- EUR.

Déclaration

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Signé: J. BOUCLIER, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 mars 2008, Relation: LAC/2008/10459. — Reçu soixante-six euros et quarante-cinq cents (66,45 €).

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008050054/211/1242.

(080055056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2008.

New Star Global Property Management (Luxembourg Two) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 114.059.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n^o 50934 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2008049561/211/11.

(080054226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

GSO Domestic Capital Funding (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 133.824.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire en date du 1^{er} avril 2008 que:

1. le siège social de la société est transféré avec effet immédiat du L-1521 Luxembourg, 122, rue Adolphe Fischer au L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur;

2. Madame Carine BITTLER est révoquée avec effet immédiat en tant que gérant de catégorie B de la société;

3. Monsieur Thomas IANNARONE, né le 1^{er} mai 1973 à Oceanside, New York (USA), demeurant professionnellement à New York, NY 10017, 280, Park Avenue, 11th Floor Building East (USA), est nommé gérant de catégorie A de la société avec effet immédiat pour une période illimitée;

4. Monsieur Aidan J. FOLEY, né le 8 décembre 1976 à Waterford (Irlande), demeurant professionnellement à L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur et Monsieur Jean-Claude KOCH, né le 25 avril 1952 à Luxembourg, demeurant à L-7233 Béréldange, 5, Cité Grand-Duc Jean, sont nommés gérants de catégorie B avec effet immédiat pour une période illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008049406/1040/22.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03444. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080054375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Walux Bioenergy, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7415 Brouch, 5, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 131.049.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 11 Avril 2008.
Fiduciaire COFIGEST S.A R.L.
Platinerei, 8, L-8552 OBERPALLEN
Isabelle PHILIPIN

Référence de publication: 2008049599/2631/15.

Enregistré à Diekirch, le 5 mars 2008, réf. DSO-CO00036. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080054377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

M.E.C. ImmoLux s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8378 Kleinbettingen, 1, rue du Chemin de Fer.

R.C.S. Luxembourg B 128.352.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 11 Avril 2008.
Fiduciaire COFIGEST S.A R.L.
Platinerei, 8, L-8552 OBERPALLEN
Isabelle PHILIPIN

Référence de publication: 2008049596/2631/15.

Enregistré à Diekirch, le 5 mars 2008, réf. DSO-CO00033. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080054376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

T.C.M., Société Anonyme.

Siège social: L-9773 Troine, Maison 31.

R.C.S. Luxembourg B 43.037.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008049669/1681/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2008, réf. LSO-CN08538. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Fenim Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 132.112.

L'adresse professionnelle de Monsieur Sibrand van Roijen est dorénavant au 22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 avril 2008.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008049620/4175/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02885. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Agricola-Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9166 Mertzig, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 92.468.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société AGRICOLA-LUX SARL

Signature

Référence de publication: 2008049631/557/13.

Enregistré à Diekirch, le 8 avril 2008, réf. DSO-CP00025. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(080053954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Agrifonds S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9166 Mertzig, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 100.894.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société AGRIFONDS SARL

Signature

Référence de publication: 2008049638/557/13.

Enregistré à Diekirch, le 8 avril 2008, réf. DSO-CP00028. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(080053958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Javac S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9656 Harlange, 17, rue Bierg.

R.C.S. Luxembourg B 96.999.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

JAVAC SA

Signature

Référence de publication: 2008049659/557/14.

Enregistré à Diekirch, le 8 avril 2008, réf. DSO-CP00037. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(080053989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Château d'Urspelt, Famille F. Lodomez SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9774 Urspelt, Am Schlass.

R.C.S. Luxembourg B 110.217.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société CHATEAU D'URSPELT, FAMILLE F. LODOMEZ SA

Signature

Référence de publication: 2008049642/557/13.

Enregistré à Diekirch, le 8 avril 2008, réf. DSO-CP00029. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(080053961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Cuisines Oestreicher s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9764 Marnach, Route de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 102.347.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société CUISINES OESTREICHER SARL

Signature

Référence de publication: 2008049646/557/13.

Enregistré à Diekirch, le 8 avril 2008, réf. DSO-CP00030. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(080053965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

D. Carette S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9673 Oberwampach, Maison 33.

R.C.S. Luxembourg B 108.151.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société D. CARETTE SA

Signature

Référence de publication: 2008049649/557/13.

Enregistré à Diekirch, le 8 avril 2008, réf. DSO-CP00031. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(080053966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

I.T.E.L. NAVY 2001 S.A., Independence Trans Europe Lines Navy 2001 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 2, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 79.668.

Le bilan au 31/12/2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 11 Avril 2008.

Fiduciaire COFIGEST S.A R.L.

Platinerei, 8, L-8552 OBERPALLEN

Isabelle PHILIPIN

Référence de publication: 2008049603/2631/15.

Enregistré à Diekirch, le 2 avril 2008, réf. DSO-CP00010. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(080054386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

den DEKKER GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6114 Junglinster, 12, route d'Echternach.

R.C.S. Luxembourg B 26.358.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société DEN DEKKER GMBH

Signature

Référence de publication: 2008049651/557/13.

Enregistré à Diekirch, le 8 avril 2008, réf. DSO-CP00032. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(080053969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

GUGA S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5241 Sandweiler, 69A, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 61.342.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

GUGA SARL

Signature

Référence de publication: 2008049656/557/14.

Enregistré à Diekirch, le 8 avril 2008, réf. DSO-CP00036. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(080053985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

F.G. Trans s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 69A, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 86.371.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société FG TRANS SARL

Signature

Référence de publication: 2008049653/557/13.

Enregistré à Diekirch, le 8 avril 2008, réf. DSO-CP00035. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(080053977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

MAXimmo, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9744 Deiffelt, Maison 44.

R.C.S. Luxembourg B 92.246.

Le bilan au 31.12.2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

MAXIMMO SARL

Signature

Référence de publication: 2008049662/557/14.

Enregistré à Diekirch, le 8 avril 2008, réf. DSO-CP00040. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(080053992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Meubles Oestreicher S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9764 Marnach, Route de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 93.925.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société MEUBLES OESTREICHER SARL

Signature

Référence de publication: 2008049663/557/13.

Enregistré à Diekirch, le 8 avril 2008, réf. DSO-CP00041. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(080053994) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Plafalux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 32A, route de Wilwerdange.

R.C.S. Luxembourg B 101.867.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société PLAFALUX SARL

Signature

Référence de publication: 2008049665/557/13.

Enregistré à Diekirch, le 8 avril 2008, réf. DSO-CP00042. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080053996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Rideaux, Tapis Oestreicher s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9764 Marnach, Route de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 102.348.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société RIDEAUX, TAPIS OESTREICHER SARL

Signature

Référence de publication: 2008049666/557/13.

Enregistré à Diekirch, le 8 avril 2008, réf. DSO-CP00043. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080053997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Gnauti Sauton S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 52.340.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008049671/1681/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2007, réf. LSO-CL07831. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Nea Sophia, Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 52.435.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008049673/1681/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2007, réf. LSO-CL07830. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Calux Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 83.736.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008049712/3560/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02040. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Babel Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9638 Pommerloch, 7, Berlerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 95.566.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008049675/1681/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2008, réf. LSO-CN08539. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

CitCor Franconia Privatisierung S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 130.145.

In the year two thousand and eight, on the twenty-eighth day of January.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

"CitCor Residential Holdings S.à r.l.", a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 130.183,

here represented by Mrs Linda KORPEL, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole partner of "CitCor Franconia Privatisierung S.à r.l.", (hereinafter the "Company"), a société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the register of commerce and companies of Luxembourg under number B 130.145, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, dated 9 July 2007, whose articles of association have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 7 September 2007 (number 1923, page 92286) (the "Mémorial C"), and whose by laws have been amended by the undersigned notary on 27 December 2007.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole partner decides to reduce the Company's share capital by an amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-), so as to bring the share capital from one million five hundred and seventy-four thousand three hundred and three euro (EUR 1,574,303.-) down to one million five hundred and sixty-one thousand eight hundred and three euro (EUR 1,561,803.-) by cancellation of twelve thousand and five hundred (12,500) shares, having each a par value of one euro (EUR 1.-) currently held by the CitCor Residential Holdings S.à r.l., prenamed, sole shareholder of the Company and by reimbursement of twelve hundred and five hundred euro (EUR 12,500.-) to the Company's sole shareholder.

Reimbursement delay: The undersigned notary has drawn the attention of the general meeting of shareholders to the provisions of article 69 of the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915, as amended, establishing a legal protection in favor of eventual creditors of the Company, the effective reimbursement to the shareholder cannot be made freely and without recourse from them before 30 (thirty) days after publication of the present deed in the Luxembourg Mémorial C.

Second resolution

As a consequence of the above-mentioned resolution, the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

" **Art. 6.** The Company's share capital is set at one million five hundred and sixty-one thousand eight hundred and three euro (EUR 1,561,803.-) represented by one million five hundred and sixty-one thousand eight hundred and three (1,561,803) shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each."

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a German version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the German text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Folgt die deutsche Übersetzung:

Im Jahre zweitausendacht, am achtundzwanzigsten Januar.

Vor dem unterzeichnenden Notar Herrn Jean-Joseph WAGNER, mit Amtswohnsitz in Sassenheim, Großherzogtum Luxemburg.

Ist erschienen:

"CitCor Residential Holdings S.à r.l.", eine société à responsabilité limitée, gegründet unter dem Recht des Großherzogtums Luxemburg mit registriertem Sitz in L-2449 Luxemburg, 25B, boulevard Royal, registriert im Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister unter der Nummer B 130.183,

hier vertreten durch Frau Linda KORPEL, maître en droit, mit beruflicher Adresse in Luxemburg, auf Grund einer Vollmacht.

Diese Vollmacht, die vom Bevollmächtigten der erschienenen Partei und vom Notar ne varietur abgezeichnet wurde, bleibt der gegenwärtigen Urkunde als Anlage beigefügt um gleichzeitig bei der Registrierungsbehörde eingereicht zu werden.

Diese erschienene Partei ist der alleinige Gesellschafter von "CitCor Franconia Privatisierung S.à r.l." (im Folgenden die "Gesellschaft"), eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, gegründet unter dem Recht des Großherzogtums Luxemburg, mit registriertem Sitz in L-2449 Luxemburg, 25B, Boulevard Royal, registriert im Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister unter der Nummer B 130.145, gegründet durch eine Urkunde des Notars Herrn Henri Hellinckx, mit Datum vom 9. Juli 2007 und deren Gesellschaftssatzung, die am 27. Dezember 2007 geändert wurde, im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations vom 7. September 2007 (Nummer 1923, Seite 92286) (das "Mémorial C") veröffentlicht worden ist. Die Satzung der Gesellschaft wurde abgeändert durch den amtierenden Notar am 27. Dezember 2007.

Die erschienene Partei, die das gesamte Gesellschaftskapital vertritt, verlangt vom Notar die folgenden Beschlüsse zu notarisieren:

Erster Beschluss

Der alleinige Gesellschafter beschliesst, das Aktienkapital der Gesellschaft um einen Betrag in Höhe von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500.-) herabzusetzen, um das Aktienkapital von derzeit einer Million fünfhundertundvierundsiebzigtausenddreihundertunddrei Euro (EUR 1.574.303.-) auf eine Million fünfhundertundeinundsechzigtausendachthundertunddrei Euro (EUR 1.561.803.-) zu senken, durch die Einziehung von zwölftausendfünfhundert (12.500) Anteilen mit einem Nominalwert von je einem Euro (EUR 1.-) pro Anteil, zur Zeit von der vorgenannten CitCor Residential Holdings S.à r.l., Alleingeschafter der Gesellschaft, gehalten, und durch die Rückerstattung von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500.-) an den Alleingeschafter der Gesellschaft.

Rückzahlungsverzögerung: Der unterzeichnende Notar hat den Alleingeschafter der Gesellschaft auf die Vorschriften von Artikel 69 des Luxemburger Gesetzes über Gesellschaften, mit Datum vom 10. August 1915, seitdem geändert, hingewiesen, welche vorsehen, dass, um mögliche Gläubiger der Gesellschaft rechtlich zu schützen, die tatsächliche Rückzahlung an den Gesellschafter erst dreißig (30) Tage nach Veröffentlichung der vorliegenden Urkunde im Mémorial C frei und ohne Rückgriff auf den Gesellschafter erfolgen kann.

Zweiter Beschluss

Aufgrund des vorherigen Beschlusses wird der erste Absatz von Artikel 6 der Gesellschaftssatzung dementsprechend abgeändert um künftig folgenden Wortlaut zu haben:

" **Art. 6.** Das gezeichnete Aktienkapital wird auf eine Million fünfhundertundeinundsechzigtausendachthundertunddrei Euro (EUR 1.561.803.-) festgesetzt, eingeteilt in eine Million fünfhundertundeinundsechzigtausendachthundertunddrei (1.561.803) Anteile mit einem Nominalwert von einem Euro (EUR 1.-)."

Worüber Urkunde erstellt wurde in Luxemburg, zum Datum wie eingangs erwähnt.

Der amtierende Notar, der englischen Sprache kundig, stellt hiermit fest, daß auf Ersuchen des Erschienenen, diese Urkunde in englischer Sprache verfasst ist, gefolgt von einer Übersetzung in deutscher Sprache und im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, die englische Fassung maßgebend ist.

Und nach Verlesung alles Vorhergehenden an die Bevollmächtigte, welche dem Notar mit Vor- und Nachnamen und Anschrift bekannt ist, hat die Bevollmächtigte der erschienenen Partei und der Notar die vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: L. KORPEL, J.-J. WAGNER.

Einregistriert zu Esch/Alzette A.C., am 5. Februar 2008. Relation: EAC/2008/1750. — Erhalten zwölf Euro (12,- EUR).

Der Einnehmer ff. (gezeichnet): OEHMEN.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, erteilt zwecks Veröffentlichung in Mémorial, Sondersammlung für Gesellschaften und Vereinigungen.

Beles, den 28. März 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008048061/239/104.

(080052586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

GSO Offshore Multicurrency Facility (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 129.112.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire en date du 1^{er} avril 2008 que:

1. le siège social de la société est transféré avec effet immédiat du L-1521 Luxembourg, 122, rue Adolphe Fischer au L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur;

2. Madame Carine BITTLER est révoquée avec effet immédiat en tant que gérant de catégorie B de la société;

3. Monsieur Thomas IANNARONE, né le 1^{er} mai 1973 à Oceanside, New York (USA), demeurant professionnellement à New York, NY 10017, 280, Park Avenue, 11th Floor Building East (USA), est nommé gérant de catégorie A de la société avec effet immédiat pour une période illimitée;

4. Monsieur Aidan J. FOLEY, né le 8 décembre 1976 à Waterford (Irlande), demeurant professionnellement à L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur et Monsieur Jean-Claude KOCH, né le 25 avril 1952 à Luxembourg, demeurant à L-7233 Béreldange, 5, Cité Grand-Duc Jean, sont nommés gérants de catégorie B avec effet immédiat pour une période illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008049407/1040/22.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03445. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Barwa Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 121.160.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandant

Référence de publication: 2008049693/6654/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03142. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Reubescens S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 22, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 122.828.

—
Extrait des décisions prises par les associées en date du 7 mars 2008

1) Monsieur Marcel STEPHANY a été confirmé dans son mandat de gérant pour une durée indéterminée, avec le pouvoir d'engager la société en toutes circonstances conjointement avec la signature d'un autre gérant.

2) Madame Adriana DE ALCANTARA a été confirmée dans son mandat de gérant pour une durée indéterminée, avec le pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.

3) Monsieur Barry PORTER a été confirmé dans son mandat de gérant pour une durée indéterminée, avec le pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.

4) Madame Marlies WEISE a été confirmée dans son mandat de gérant pour une durée indéterminée, avec le pouvoir d'engager la société en toutes circonstances conjointement avec la signature d'un autre gérant.

Luxembourg, le 2 avril 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour REUBESCENS S.à r.l.

Adriana DE ALCANTARA

Référence de publication: 2008049590/8617/22.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02577. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Farialima S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R.C.S. Luxembourg B 137.022.

—
Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 51011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2008049580/211/11.

(080054280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Svenska Handelsbanken S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 146, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 15.992.

—
Par la présente, nous vous prions de bien vouloir procéder à la publication de l'extrait suivant du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 25 février 2008.

§3

Le Conseil d'Administration a procédé à l'élection de l'Administrateur Délégué et du Directeur de la Société, tous deux délégués à la gestion journalière:

Mr Jörgen OLDENSAND a été élu Administrateur Délégué et Mr Jean-Luc DEBRY a été élu Directeur, tous deux avec adresse professionnelle au siège de la Banque;

§4

La liste des signatures autorisées a été revue et les modifications suivantes ont été approuvées:

SIGNATURE A, MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A renouveler

Björn BÖRJESSON

Hanne KATRAMA

Dag TJERSNMO

Jörgen OLDENSAND

SIGNATURE A

A renouveler:

Jörgen OLDENSAND

Jean-Luc DEBRY
Göran HÖGVALL
Johan LINDZEN
Christer LÖVHOLM
Erick ROSSION
Fredrik RUDBERG
Marie-Thérèse SCHANUS-LEGRAND
A supprimer Julie KRENTZ

SIGNATURE B

A renouveler:

Erik BERTRAM
Pascal HOLTER
Anne-Marie HOTCHKISS
Patricia INVERNIZZI
Leif JONSSON
Elizabeth MALZACHER
Thérèse REHNVALL
Fabien SCHANDELER
Bernard TASIAUX
Pascale WESTER'

Luxembourg, le 10 mars 2008.
SVENSKA HANDELSBANKEN SA
Jean-Luc DEBRY / Pascal HOLTER
Directeur / Manager

Référence de publication: 2008049836/33/51.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04958. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Weho S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5888 Alzingen, 586, route de Thionville.
R.C.S. Luxembourg B 6.860.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2008.
Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008049722/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02060. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Unden S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 87.601.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue à Luxembourg le 19 février 2007

La démission de Monsieur Stéphane BEST, avec effet au 30 août 2006, demeurant professionnellement à 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, au poste de Commissaire aux Comptes, est acceptée.

La nomination de la Fiduciaire Jean-Marc FABER & Cie S.à.r.l ayant son siège social au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2006, au poste de Commissaire aux Comptes, en remplacement de Monsieur Stéphane BEST est acceptée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale annuelle de 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

UNDEN S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008049568/780/20.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02765. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Octopussy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 107.900.

Le bilan au 31.12.2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008049723/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02059. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Global Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 11, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 67.923.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2008.

Helle Dueholm.

Référence de publication: 2008049720/5029/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2008, réf. LSO-CO05750. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Lloyds TSB International Portfolio, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 7.635.

Le bilan au 31 octobre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 avril 2008.

PIASTA M-C.

Référence de publication: 2008049708/1323/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03332. - Reçu 76,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Beumanoir S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.
R.C.S. Luxembourg B 50.164.

Le bilan au 31/12/2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008049714/1429/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06189. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

LSF5 Buffalo Investments S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 416.875,00.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10B, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 117.059.

In the year two thousand and eight, on the twentieth of March.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg.

There Appeared:

1) Lone Star Capital Investments S.à.r.l., a private limited liability company established at 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796, here represented by Mr Florent Trouiller, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg on 19 March 2008; and

2) Buffalo Holdings, Ltd., a Bermuda limited liability company, with registered office at Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM11, Bermuda, represented by Mr Dennis Howarth, here represented by Mr Florent Trouiller, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Princeton on 18 March 2008;

(the Shareholders).

Which proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Shareholders, in the capacity in which they act, have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of LSF5 Buffalo Investments S. à r.l. (the Company), established under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 117.059, incorporated pursuant to a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen dated 9 June 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N ° 1554 of 16 August 2006, amended for the last time by a deed of the undersigned notary dated 22 October 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N ° 109 on 15 January 2008.

The Shareholders acknowledge that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

Agenda:

1. Decision to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR377,625 by an amount of EUR39,250 to an amount of EUR416,875 by the issuance of 314 new ordinary shares with a par value of EUR125 each and to pay a share premium of EUR124.52; and

2. Amendment of article 5 of the articles of association of the Company.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions unanimously:

First resolution

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR377,625 (three hundred and seventy-seven thousand six hundred and twenty-five euro) represented by 3,020 (three thousand and twenty) ordinary shares and 1 (one) preferred share with a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) by an amount of EUR39,250 (thirty-nine thousand two hundred and fifty euro) to an amount of EUR416,875 (four hundred and sixteen thousand eight hundred seventy-five euro) by way of the issuance of 314 (three hundred and fourteen) new ordinary shares having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, and to pay a share premium of EUR124.52 (one hundred twenty-four euro and fifty-two cents).

Buffalo Holdings, Ltd. expressly waives its right to subscribe to any of the newly issued shares.

All the 314 (three hundred and fourteen) new ordinary shares to be issued have been fully subscribed and paid up in cash and the share premium has been paid by Lone Star Capital Investments S. à r.l. so that the amount of EUR39,374.52 (thirty-nine thousand three hundred and seventy-four euro and fifty-two cents) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

As a consequence of the share capital increase, Lone Star Capital Investments S. à r.l. holds 3,334 (three thousand three hundred and thirty-four) ordinary shares and Buffalo Holdings, Ltd. holds 1 (one) preferred share.

Second resolution

As a consequence of the first resolution, the Shareholders resolve to amend article 5 of the articles of association of the Company, which English version shall be henceforth reworded as follows:

" **Art. 5.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR416,875 (four hundred and sixteen thousand eight hundred seventy-five euro), represented by 3,334 (three thousand three hundred and thirty-four) ordinary shares and 1 (one) preferred share having a nominal value of EUR125 (one hundred twenty-five euro) each."

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

In witness whereof We, the undersigned notary, have set our hand and seal on the date and year first hereabove mentioned.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt mars.

Par-devant Maître SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

1) Lone Star Capital Investments S. à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, ici représentée par M^e Florent Trouiller, avocat, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 19 mars 2008; et

2) Buffalo Holdings, Ltd., une limited liability company des Bermudes, ayant son siège social à Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM11, Bermudes, représentée par M. Dennis Howarth, ici représentée par M^e Florent Trouiller, avocat, en vertu d'une procuration donnée à Princeton, le 18 mars 2008;

(les Associés)

Lesdites procurations, après signature "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les Associés ont requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'ils représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée LSF5 Buffalo Investments S. à r.l. (la Société), société de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.059, selon acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen du 9 juin 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N^o 1554 du 16 août 2006, modifié par un acte de Maître Martine Schaeffer du 22 octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N^o 109 du 15 janvier 2008.

Les Associés déclarent que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peuvent valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation de capital de la Société de son montant actuel de EUR 377.625 par un montant de EUR 39.250 à un montant de EUR 416.875 par voie d'émission de 314 nouvelles parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125 chacune, et paiement d'une prime d'émission de EUR 124.52; et

2. Modification de l'article 5 des statuts de la Société.

Ceci ayant été déclaré, les Associés représentés comme indiqué ci avant, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de EUR 377.625 (trois cent soixante-dix-sept mille six cent vingt-cinq euros) représenté par 3.020 (trois mille vingt) parts sociales ordinaires et 1 (une) part sociale préférentielle ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune par le biais d'une augmentation de EUR 39.250 (trente-neuf mille deux cent cinquante euros) à un montant de EUR 416.875 (quatre cent seize mille huit cent soixante-quinze euros) par voie d'émission de 314 (trois cent quatorze) nouvelles parts

sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, et de payer une prime d'émission d'un montant de EUR 124.52 (cent vingt-quatre euros et cinquante-deux cents).

Buffalo Holdings, Ltd. renonce expressément à son droit de souscrire aux parts sociales nouvellement émises.

Toutes les 314 (trois cent quatorze) nouvelles parts sociales ordinaires à émettre ont été intégralement souscrites et libérées en numéraire et la prime d'émission a été payée par Lone Star Capital Investments S. à r.l., de sorte que la somme de EUR 39.374,52 (trente-neuf mille trois cent soixante quatorze euros et cinquante-deux cents) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Suite à cette augmentation de capital, Lone Star Capital Investments S. à r.l. détient 3.334 (trois mille trois cent trente-quatre) parts sociales ordinaires et Buffalo Holdings, Ltd. détient 1 (une) part sociale préférentielle.

Seconde résolution

Suite à la première résolution, l'associé unique de la Société décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société, dont la version française aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 416.875 (quatre cent seize mille huit cent soixante-quinze euros) représenté par 3.334 (trois mille trois cent trente-quatre) parts sociales ordinaires et 1 (une) part sociale préférentielle, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune."

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

En foi de quoi Nous, notaire soussigné, avons apposé notre signature et sceau le jour de l'année indiquée ci-dessus.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Trouiller et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 28 mars 2008. LAC/2008/12992. — Reçu cent quatre-vingt-seize euros quatre-vingt-sept cents Eur 0,5% = 196,87.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008050043/5770/129.

(080054839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2008.

Candy Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 7, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 60.787.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement daté du 10 mars 2008 le tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, dix huitième chambre, siégeant en matière commerciale a prononcé et ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée par la loi du 31 mai 1999, la dissolution et la liquidation des sociétés suivantes:

CANDY s.a.r.l, n° R.C.S B 60.787 dont le siège à L-2340 Luxembourg, 7, rue Philippe II, de fait inconnue à cette adresse;

Le prédit jugement a nommé juge commissaire Madame Claudine de la HAMETTE, premier juge au tribunal d'arrondissement et a désigné liquidateur Yvette NGONO YAH, avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 31 mars 2008 au greffe de la dix huitième chambre de ce tribunal.

Luxembourg, le 25 mars 2008.

Pour extrait conforme

Y. NGONO Y.

Le liquidateur

Référence de publication: 2008049866/8349/22.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2008, réf. LSO-CP00470. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

A.P.E.G Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 137.693.

—
STATUTS

L'an deux mille huit, le vingt six mars.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

WELLS LIMITED, une société de droit des Iles Vierges Britanniques ayant son siège social à Geneva Place Waterfront Drive PO BOX 3175 Road Town, Tortola (British Virgin Islands), enregistrée sous le numéro IBC 54183,

ici représentée par Monsieur Benoît CAILLAUD, Avocat, demeurant professionnellement à L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 25 mars 2008,

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er} . Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après "La Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "La Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après "les Statuts"), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura la dénomination "A.P.E.G Luxembourg S.à r.l."

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500.- EUR) représenté par CENT (100) parts sociales de CENT VINGT CINQ EUROS (125.- EUR) chacune.

Art. 7. Le capital peut-être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle de chacun des membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Art. 13 . Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre de l'année suivante.

Art. 16. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2008.

Souscription - Libération

L'associée unique déclare souscrire les CENT (100) parts sociales et les libérer entièrement en espèces de sorte que le montant de DOUZE MILLE CINQ CENT EUROS (12.500.-Eur) est à la libre disposition de la société, ce qui a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ MILLE EUROS (1.000.- EUR).

Décisions de l'associé unique

1) La société est administrée par deux gérants:

- Monsieur Alain NOULLET, employé privé, né le 2 novembre 1960 à Berchem Sainte Agathe (Belgique), demeurant professionnellement L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse,

- Monsieur Stéphane BIVER, employé privé, né le 3 août 1968 à Watermaël-Boitsfort (Belgique), demeurant professionnellement L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

La durée de leurs mandats est illimitée et chaque gérant a le pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

2) L'adresse du siège social est fixée à L-1931 Luxembourg, avenue de la Liberté, 55.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. Caillaud, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 31 mars 2008, LAC/2008/13205. — Reçu à 0,50%: soixante-deux euros cinquante cents (€ 62,50).

Le Receveur (signé): Fr. Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008050073/220/118.

(080055128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2008.

Indau S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 42.253.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 51246 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2008049564/211/11.

(080054236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

D.C.S. s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4953 Hautcharage, 9, Cité Bommelscheuer.

R.C.S. Luxembourg B 80.579.

Le bilan au 31/12/2006 portant mention de l'affectation du résultat de l'exercice a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2008.

FBK, FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER

45-47, route d'Arlon, L-1140 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008049865/510/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2008, réf. LSO-CO08736. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

ID et Pains S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4440 Soleuvre, 125, rue d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 87.632.

Extrait de la convention de cession de parts sociales du 17 mars 2008

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales sous seing privé du 17 mars 2008, que:

La société TRADITION S.A., ayant son siège social à rue de Luxembourg, 24 à L-8360 GOETZINGEN, représentée par Isabelle Dombek, administrateur-délégué, a cédé les 25 parts sociales qu'elle détenait dans la société ID ET PAINS S.à r.l. à Monsieur Eric Guiot, demeurant à F-54400 LONGWY, rue Gaston Lévy, 10.

Par conséquent, à compter du 17 mars 2008, la répartition du capital social de la société ID ET PAINS S.à r.l. est la suivante:

| | |
|-------------------------------|-----------|
| Monsieur Eric Guiot | 100 parts |
| | 100 parts |

Pour extrait conforme
Pour ID ET PAINS S.à r.l.
VO CONSULTING LUX S.A.
4, rue d'Arlon - L-8399 Windhof
Bureau d'expertise comptable
Signature
Mandataire

Référence de publication: 2008049566/1427/25.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2008, réf. LSO-CP00337. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Guerre JP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 132, rue de Muehlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 123.354.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille sept, le seize octobre.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Madame Paula Cristina GUERREIRO DUARTE, serveuse, née à Monchique (Portugal) le 23 octobre 1978, demeurant à L-2561 Luxembourg, 97, rue de Strasbourg

Laquelle, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société à responsabilité limitée Guerre JP S. à r.l. ayant son siège social à Luxembourg, 132, rue de Muehlenbach, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 123354, a été constituée suivant acte reçu le 19 décembre 2006, publié au Mémorial C numéro 330 du 8 mars 2007 et que ses statuts n'ont jamais été modifiés.

II.- Que le capital social de la société à responsabilité limitée "Guerre JP S. à r.l.", prédésignée, s'élève actuellement à EUR 12.400.- (douze mille quatre cents euros), représenté par 100 (cent) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 124.- (cent vingt-quatre euros) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

III.- Qu'elle déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société "Guerre JP S. à r.l."

IV.- Qu'elle est devenu propriétaire de toutes les parts sociales de la susdite société et qu'en tant qu'associé unique elle déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que les dettes connues ont été payées et en outre qu'elle prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'elle répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des associés de la société dissoute.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée au gérant de la société dissoute pour l'exécution de son mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans aux bureaux de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la comparante pré mentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: P. GUERREIRO DUARTE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 octobre 2007, Relation LAC/2007/31677 — Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2007.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008049612/211/41.

(080054488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.
